

## BEJAIA

■ **Trois ans de prison ferme pour l'ex-directeur de l'OPGI**

Lire page 4

## BOUMERDÈS

■ **2 morts et 18 blessés dans l'explosion d'une bombe à Si Mustapha**

Lire page 4

ZERHOUNI A FIXÉ  
UN NOUVEAU DÉLAI HIER

**Le premier passeport biométrique délivré en novembre prochain**

Lire page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 972 Jeudi 20 mai 2010 - Prix : 10 DA • [www.lemidi-dz.com](http://www.lemidi-dz.com)

Les syndicats autonomes dénoncent la fermeture de la maison des syndicats à Alger

Lire page 4

Nedjma renforce son réseau de vente

Lire page 5

**VERDICT SUITE AU CAILLASSAGE DU BUS DES VERTS AU CAIRE**

# LA FIFA PAS DU TOUT «FAIR-PLAY»



Ph./D.R.

CHAKIB KHELIL AU SÉMINAIRE SUR LA POLLUTION MARINE PAR LES HYDROCARBURES

# Des quantités impressionnantes de pétrole déversées en Méditerranée

Devant l'impréparation et l'absence de moyens technologiques de lutte contre les catastrophes marines en Afrique, le ministre a affirmé aux participants que "ce séminaire a pour objectif essentiel d'évaluer les dispositifs de prévention et d'intervention contre les risques d'accident de pollution marine par les hydrocarbures".

PAR AMAR AOUIMER

Le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, a déclaré, hier à Alger, lors du séminaire international sur la pollution marine par les hydrocarbures, que «la préoccupation légitime de nos pays producteurs africains de pétrole devant la menace permanente représentée par les risques réels de pollution marine inhérents à la production et au transport maritime des hydrocarbures, est d'autant plus importante, dès lors qu'un déséquilibre est constaté entre l'importance du danger potentiel lié à ce fléau à caractère transnational et la faiblesse des moyens d'action nationaux en place pour y faire face».

Devant l'impréparation et l'absence de moyens technologiques de lutte contre les catastrophes marines en Afrique, le ministre a affirmé aux participants de cette rencontre réunissant des cadres de l'association des



Chakib Khelil, ministre de l'Energie et des Mines.

pays producteurs de pétrole africains (APPA) que «ce séminaire s'inscrivant dans un plan d'action 2010-2011 a pour objectif essentiel notamment d'évaluer les dispositifs de prévention et d'intervention contre les risques d'accident de pollution marine par les hydrocarbures et de rejeter sur la rive sud de la Méditerranée et la côte Ouest de l'Afrique», précisant que la Méditerranée, même si elle ne représente que 0,7 % des mers du globe, supporte environ 30 % du commerce maritime mondial et 22 % du transport international de pétrole.

Affirmant la détermination de l'Algérie à lutter contre les risques écologiques, Khelil

a ajouté que «face à la vulnérabilité de cette zone de la Méditerranée où transite le quart du trafic international d'hydrocarbures et de l'exploration (production des gisements en offshore) l'Algérie a déployé des efforts considérables, en coopération avec les autres pays concernés, en mettant en place des instruments permettant la prévention des risques de pollution et l'intervention rapide et prompt en cas d'accidents éventuels». Ce dispositif de prévention et la stratégie prônée par l'APPA, ont abouti à la création, sur une initiative algérienne, d'une société multinationale d'intervention et de lutte contre la pollution marine dénommée

«Oil Spill Response Company» OSPREC, en 2007 à Alger, suite à un accord d'actionnariat entre Sonatrach et 7 autres compagnies pétrolières internationales.

## La portée préventive d'OSPREC

Doté d'un capital de 600.000 dollars, OSPREC comprend les pays fondateurs, à savoir l'Algérie par le biais de Sonatrach (49,5 %) Sonangol Angola (17%), Samir Maroc (10 %), Cepsa et Repsol Espagne (4,7 % chacune), Statoil Norvège (4,7 %) et ENI Italie (4,7 %). Cette société, dont le siège est à Alger, s'est fixée comme objectif primordial, la préservation et l'intervention marine en mer sur une zone d'action de 20.000 km s'étalant du Canal de Suez (Egypte) au golfe du Cabinda (Angola), et l'appui technique et opérationnel dans le cadre de la pollution marine.

Ayant déjà une zone d'intervention à Arzew, cette société prévoit la constitution de deux outils au Maroc et en Tunisie, tandis que dans une troisième phase, l'Angola disposera d'un instrument d'intervention similaire. A. A.

## Le ministre écarte la tenue d'une réunion extraordinaire de l'Opep

Le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, a écarté hier à Alger, l'éventualité de la tenue d'une réunion extraordinaire de l'Opep avant le 15 octobre prochain (date de la réunion ministérielle ordinaire de l'organisation), prévoyant un rebondissement rapide des prix de brut à la faveur de l'application du plan de sauvetage financier européen. "Il n'y aura pas de réunion (extraordinaire) de l'organisation des pays exportateurs de pétrole avant le 15 octobre prochain", a-t-il déclaré à la presse en marge d'un séminaire. Attribuant la chute actuelle des prix de pétrole aux incertitudes sur les prévisions de croissance de l'Union européenne, en raison de la crise financière grecque, le ministre prévoit un revirement rapide de la situation à la faveur de l'application du dispositif d'aide européen de 750 milliards d'euros destiné à la zone euro. ???

## CYBER MARKETING EN TOURISME

### L'Internet au profit de la promotion du produit touristique

Les travaux du séminaire régional sur les stratégies de cyber marketing dans le domaine touristique en Afrique se sont clôturés, hier, à Alger. Parmi les recommandations émises par les participants «la nécessité de promouvoir le produit touristique sur le réseau Internet et d'actualiser les sites de façon soutenue». Dans ce sens, ils ont estimé «important» l'ouverture à l'Ecole nationale supérieure du tourisme, qui ouvrira ses portes à Tipasa, d'une filière de formation dans le domaine de l'hôtellerie au profit des professionnels africains. Il est primordial, selon eux, de relier cette école à un réseau qui englobe les grandes écoles internationales spécialisées dans les domaines des Technologies de l'information et de la communication et de la formation appliquée dans le domaine touristique, a-t-on indiqué. Les recommandations ont par ailleurs, porté sur la nécessité de «la constitution d'un comité composé d'experts africains et chinois pour formuler des propositions concrètes» qui «permettront aux pays d'Afrique de connaître le marché chinois du tourisme puis les élargir à d'autres pays tels l'Inde et le Brésil». Les participants ont appelé enfin, à consolider l'action de sensibilisation entre pays africains pour faire face aux défis liés à l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication en matière de commercialisation. Pour sa part, le directeur général de l'Office national du tourisme, Ahmed Bouchdjira a souligné que treize sur dix-sept hôtels utilisent actuellement le réseau «Amadeus» et quatre cent soixante agences de voyage et de tourisme ont recours à ce dernier, soit cinquante ordinateurs.

M. B.

## BP sollicite les moyens de Sonatrach au golfe du Mexique

Chakib Khelil a souligné que British Petroleum (BP), qui lutte actuellement désespérément contre la pollution dans le Golfe du Mexique pour réduire la catastrophe écologique ayant défigurée les eaux territoriales de la Louisiane (Etats-Unis d'Amérique), a sollicité les moyens et les techniques utilisés par Sonatrach pour contribuer à l'assainissement de cette région touchée par la terrible marée noire des hydrocarbures déversée. Le rencontre d'Alger vise notamment d'étudier les conséquences de la catastrophe causée par l'explosion de la plate-forme pétrolière "Deepwater Horizon" exploitée par BP à 70 km des côtes de la Louisiane (USA). Il s'agit donc, en fait, pour les participants, d'examiner les meilleures voies et moyens devant permettre la préservation des régions maritimes africaines vulnérables aux risques de pollution et intervenir en conséquence, en cas de catastrophe. A. A.

## CREATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PME

### La Banque Africaine de Développement s'y intéresse

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le président du Conseil national consultatif pour la promotion de la PME (CNC/PME) Zaïm Bensaci a accueilli, hier à Alger, la représentante résidente de la Banque Africaine de Développement (BAD) en Algérie, Assitan Diarra-Thioune, a annoncé ledit conseil dans un communiqué parvenu, hier, à notre rédaction. Durant la rencontre, a-t-on précisé, le président du CNC/PME a évoqué la réflexion menée par le comité ad hoc «Développement et renforcement des capacités des PME». Les discussions ont également abordé les différents instruments mis en œuvre par les pouvoirs publics (Fonds de garantie des PME, Caisse de garantie des crédits à l'investissement des PME notamment) pour accompagner les chefs d'entreprise, a-t-on indi-

qué. Pour sa part, la représentante de la BAD, a esquissé les différentes activités du groupe de la BAD et présenté les différents mécanismes d'accompagnement de la PME. Dans ce sens, elle a rappelé les possibilités offertes en matière d'octroi de dons dans le cadre des activités d'assistance et de conseil que la Banque développe, a-t-on fait savoir. Mme Diarra-Thioune a, par ailleurs, rassuré de la ferme volonté de la BAD de «contribuer davantage aux efforts de développement économique et social de l'Algérie et de promouvoir des relations de coopération et de partenariat entre les deux institutions», a noté le communiqué. M. Bensaci, qui s'est félicité de l'ouverture récente d'un bureau de la Banque Africaine de Développement à Alger, a affirmé que cela «ouvre de nouvelles perspectives pour le financement de la PME algérienne». Le conseil, par le biais de son président, a entre autres,

accueilli avec satisfaction, a-t-on soutenu, «la décision d'augmenter le capital de la BAD, ce qui devrait favoriser une dynamique nouvelle dans le partenariat entre l'Algérie et la BAD», en particulier en ce qui concerne «la création de 200 mille PME prévue comme un axe prioritaire du programme quinquennal du pays».

Pour les deux parties, a-t-on souligné dans le document, «la coopération envisagée entre les deux institutions traduit la volonté commune d'approfondir le dialogue avec les opérateurs économiques privés à travers les associations professionnelles et les organisations patronales représentées par le CNC/PME». Cette coopération devrait favoriser, selon le CNS/PME, une proximité et une interaction entre la BAD et les différents partenaires et acteurs du développement en Algérie, a-t-on conclu.

M. B.

ZERHOUNI A FIXÉ UN NOUVAU DÉLAI HIER

# Le premier passeport biométrique délivré en novembre prochain

Le premier passeport biométrique sera délivré, selon les nouveaux délais donnés hier par le ministre de l'Intérieur, au mois de novembre prochain. Les citoyens auront donc à attendre quelques mois de plus pour avoir le nouveau passeport dans sa version biométrique.

PAR SADEK BELHOCINE

Il était prévu pour le mois de juillet. C'est ce qu'avait affirmé, Yazid Zerhouni, au mois d'avril dernier, à l'issue d'une cérémonie de sortie de deux promotions d'officiers de police à l'École supérieure de police de Châteaufort.

Le premier passeport biométrique devrait être délivré « au plus tard » début juillet, selon le ministre. Il est vrai que le ministre de l'Intérieur a pris le soin d'user du conditionnel. Il semble que le « mécanisme » ne soit pas bien huilé du côté de l'administration, d'où ce nouveau report. « La date limite pour la délivrance du premier passeport biométrique sera novembre pro-



Nouredine Yazid Zerhouni, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

chain», a déclaré, hier à la presse, Nouredine Yazid Zerhouni en marge de l'installation des commissions intersectorielles de la recherche scientifique. Les Algériens qui ont déjà déposé le dossier de demande du passeport biométrique pourront-ils voyager ? Le ministre rassure les citoyens désirant voyager affirmant que « de toutes les façons, aucun Algérien n'aura de problème pour voyager parce que nous continuons à délivrer les anciens pas-

ports », a-t-il déclaré. Le demandeur n'obtiendra pas tout de suite le passeport biométrique, la daïra lui délivre un passeport de format actuel et ce, jusqu'à novembre prochain, nouvelle date butoir fixée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour la généralisation du PBE, fixée auparavant au 1er avril 2010. « On dépose le nouveau modèle de dossier, mais on a droit au passeport normal de 5 ans », a précisé le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui souli-

gne que « la priorité est donnée au renouvellement des passeports qui viennent à expiration au cours de cette année ».

Il rappelle dans ce cadre que l'opération de renouvellement du passeport avec le nouveau dossier a commencé en avril dernier. Selon Yazid Zerhouni, il y a « moins de 600 mille passeports, sur les 5 millions en circulation, qui viennent à expiration et qui seront remplacés au cours de l'année ». Cela sera, a-t-il dit, un nombre de « 40 mille dossiers

par mois ». Il est à rappeler qu'au 1er janvier 2015, seul et uniquement le passeport biométrique sera accepté comme document de voyage dans l'ensemble des pays européens. Pour les modalités d'obtention de l'acte de naissance 12-S (spécial), et qui pose problème pour certaines personnes qui ne peuvent se déplacer hors de leur wilaya, le ministre de l'Intérieur a prévu de leur faciliter la tâche. « Ils peuvent déléguer une autre personne en lui remettant une procuration légalisée », a-t-il dit, tout en précisant que l'opération se déroule dans les normes. Sur le même registre, le ministre de l'Intérieur confirme l'absence d'un réseau Intranet entre les administrations, un outil qui pourrait faciliter aux citoyens l'obtention des actes de naissance de leurs parents pour le certificat de nationalité. « Ce réseau n'a pas encore été mis en place, mais l'envisageons », a-t-il indiqué, observant que « cela implique que nous garantissons la sécurité des envois ». Pour Zerhouni, « c'est un problème », et il avoue, en toute honnêteté, qu'« il n'est pas encore résolu ». Selon lui, « très peu de pays sont arrivés à le résoudre ».

S. B.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Bouguerra Soltani fustige l'APN et les partis politiques

PAR KAMAL HAMED

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) n'a pas été particulièrement tendre avec l'APN et les partis politiques lorsqu'il s'est agi, pour lui, d'évoquer la vision de son mouvement relative à la lutte contre la corruption. « Le Parlement n'existe pas en Algérie et son rôle est marginalisé », a-t-il affirmé hier avant d'ajouter « qu'est-ce que c'est ce Parlement qui attend que le gouvernement lui présente des projets de loi ». Bouguerra Soltani, qui s'exprimait lors d'une journée parlementaire organisée par le groupe parlementaire du MSP et qui portait sur « La lutte contre la corruption... visions et mécanismes » s'en est aussi pris aux partis politiques qui sont « inexistantes en Algérie » dès lors qu'il s'agit de contribuer à la lutte contre ce fléau qui a pris de graves

proportions. Et c'est sans doute par rapport à cette ampleur que le leader du MSP a soutenu que « la lutte contre la corruption n'est pas une affaire qui concerne le gouvernement uniquement car cela doit être la préoccupation de tous ». Dans son intervention Bouguerra Soltani a fait le lien entre le terrorisme et la corruption en soutenant qu'« ils sont des jumeaux dont le père est le pouvoir corrompu et la mère l'injustice ». Pour l'intervenant la corruption doit être combattue comme l'a été le terrorisme, c'est-à-dire avec la mobilisation de tous les Algériens.

D'ailleurs il a soutenu que « le terrorisme camoufle la corruption » et c'est ainsi que depuis le début des années 90 jusqu'à nos jours l'Algérie a enfanté cinq mille milliardaires. Le président du MSP, qui a considéré que la corruption était, jusqu'à une date récente, un sujet tabou, a sévèrement criti-

qué la perception selon laquelle « l'argent appartient au baïlek » tout en fustigeant les banques publiques qui accordent des crédits par milliards sonnants et trébuchants sans aucune garantie. Soltani a identifié douze facteurs à travers lesquels peut se manifester la corruption.

Ainsi, en plus du terrorisme, de la neutralisation du rôle du Parlement, de l'inefficacité des partis politiques, Bouguerra a aussi énuméré le trafic de stupéfiants dont les chiffres inquiètent, la passation des marchés publics, les banques qui octroient « d'astronomiques crédits » sans garantie ainsi que l'absence de transparence. Il a aussi fait cas du trafic d'influence, de l'absence de contrôle, de la traite des blanches ainsi que de l'espionnage économique. Interrogé en marge de cette rencontre sur les scandales financiers qui touchent les secteurs des travaux publics et de la pêche,

tous deux gérés par des ministres affiliés au MSP, Bouguerra a affirmé : « j'ai la conviction que nos hommes sont innocents ». Sur le choix des ministres du Mouvement lors du prochain remaniement gouvernemental, dont on dit qu'il serait imminent le président du MSP, qui a esquivé la question, un tant soit peu, a souligné toutefois que « la liste a été transmise au président en 2009 juste au lendemain de l'élection présidentielle ».

Lors de cette journée parlementaire les participants ont émis des recommandations qui portent, notamment, sur la dynamisation des mécanismes de contrôle, sur l'obligation pour les institutions d'adopter les règles de transparence, ainsi que sur la consolidation des règles démocratiques et la sensibilisation permanente de la société à propos des dangers de ce fléau.

K. H.

SEMINAIRE SUR « LES ARCHIVES ET L'INFORMATION MAGHREBINES »

## Mihoubi insiste sur la nécessité d'échange d'expérience

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Communication, Azzedine Mihoubi a estimé, hier à Alger, nécessaire de procéder à un échange d'expertise et d'expérience entre les institutions maghrébines des archives. A l'ouverture du séminaire sur « Les archives et l'information maghrébines », organisé par les Archives nationales algériennes, Mihoubi a indiqué que

l'Algérie a grand besoin de ses archives qui se trouvent dans les pays maghrébines qui ont soutenu la Révolution nationale.

Il a également appelé les médias nationaux à « ouvrir des canaux permanents avec les institutions des archives pour l'obtention des informations nécessaires », saluant le rôle du Centre national de documentation de presse et d'information dans la dotation des médias de photographies et de documents à même d'améliorer la qualité des informations fournies à l'opinion publique.

Mihoubi a insisté sur l'importance de la formation dans le domaine de la documentation de presse, estimant impérative la formation des journalistes en matière d'utilisation des archives.

Il a, par ailleurs, affirmé que l'ENRS « œuvre à la préservation de la mémoire audio, datant de 1939 jusqu'à nos jours, et devra transmettre une copie de celle-ci aux Archives nationales, précisant que l'objectif de cette initiative est l'investissement positif », car « il ne s'agit pas de stocker ces informations mais de les

investir dans les domaines académiques et des recherches ». Le directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi a, quant à lui, annoncé que son institution tend à élargir les activités du « Club de la mémoire » pour y inscrire la mémoire nationale soutenue par des témoignages vivants de pays du Maghreb arabe dans le but de connaître les personnalités historiques et de mettre en relief leurs efforts au service du progrès des peuples de la région.

M. B.

## BOUMERDÈS

**Deux morts et 18 blessés dans l'explosion d'une bombe à Si Mustapha**

Deux militaires ont été tués et 18 autres blessés dont des civils, dans l'explosion d'une bombe artisanale, en milieu de journée d'hier, dans la localité de Si Mustapha, à 20 kilomètres à l'est de chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales. L'engin explosif, dissimulé sous terre, sur la bordure de la RN 12, non loin du site des chalets, aurait été actionné à distance au passage d'un convoi des forces de l'armée. Les terroristes qui ont commis cet attentat macabre, activent, selon certaines sources, dans les rangs de la katibat Al Arkam qui sévit depuis des années dans la région. Les corps des deux victimes, toujours selon ces sources, ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Thénia, tandis que les blessés ont été admis aux urgences du même établissement. Nos sources indiquent qu'une autre bombe a été désamorcée par des artificiers de l'armée. Notons que la bombe a été posée non loin d'un check-point de la Gendarmerie nationale de la ville de Si Mustapha. Cet acte barbare intervient, faut-il le rappeler, une semaine après le double attentat qui avait ciblé les forces de sécurité dans la commune de Baghlija, et qui a fait deux morts et une vingtaine de blessés dont des civils. **T.O.**

## TIZI-OUZOU

**Un terroriste condamné à dix ans de détention**

Le tribunal criminel de Tizi-Ouzou a prononcé la peine de dix ans de réclusion criminelle à l'encontre du dénommé K. Merzak pour le chef d'accusation de participation à un assassinat avec préméditation et adhésion à un groupe terroriste armé. L'accusé, âgé de 30 ans, est originaire de Dellys dans la wilaya de Boumerdès. Le procureur de la République avait requis contre l'accusé la peine capitale. Les faits de cette affaire remontent au 26 octobre 2006 au moment où K. Samia, veuve de la victime, s'est présentée devant les services de sécurité de la wilaya de Tizi-Ouzou pour signaler la disparition, depuis le 23 du même mois, de son époux S. Abderrezak. Cette disparition a suivi le coup de fil donné à la victime par un certain Khelifa alias K. Merzak et fixant rendez-vous à la victime à Harrouza pour le remboursement d'une dette. L'enquête a révélé, que le même jour, K. Merzak en compagnie du terroriste Kerrar Moussa (abattu durant l'été 2008 à la Nouvelle-Ville de Tizi-Ouzou) et d'un autre terroriste s'étaient retrouvés pour fomenter le plan d'éliminer S. Abderrezak pour le motif qu'il aurait livré des informations et des renseignements aux services de sécurité. Ces informations auraient facilité la tâche des services de sécurité pour l'élimination d'un élément. **L.B.**

## BEJAIA

**Trois ans de prison ferme pour l'ex-directeur de l'OPGI**

Le juge du tribunal d'Akhou a condamné, mardi dernier, l'ex-directeur de l'OPGI de Béjaïa, R. Benraïa, et un entrepreneur, Abdenour M., à trois ans de réclusion ferme assortis d'une amende de 120.000 DA. Deux autres personnes impliquées dans cette affaire ont écopé de 18 mois de prison ferme et d'une amende de 20.000 DA chacune à l'issue de l'audience. Il s'agit du frère de l'entrepreneur, M. Abdelkrim, et B. Mourad qui a confectionné les sceaux de l'entreprise de sécurité qui active illégalement. En effet, cette entreprise touche une somme d'argent en contrepartie des loyaux services de sécurité au niveau des programmes de logement de l'OPGI, à la cité du stade, dans la ville d'Akhou. «L'entreprise» en question a passé des contrats pour des marchés avec l'OPGI en contre partie d'une somme d'argent pour rémunérer ses employés et prendre sa marge bénéficiaire. Aussi, elle a communiqué une liste d'agents assurant la sécurité des biens de l'Office de gestion immobilière sans les déclarer et sans leur souscrire de couverture sociale. Cette affaire a éclaté en 2007 après une enquête de la police judiciaire portant sur un vol de 109 portes et autres matériels au niveau des logements de l'OPGI censés être gardés par l'entreprise de M. Abdenour et son frère.

## FERMETURE DE LA MAISON DES SYNDICATS À ALGER

**Le courroux des syndicats autonomes**

*Le chargé de communication du Cnapest, Messaoud Boudiba, a dénoncé la décision de fermer la maison des syndicats autonomes de la wilaya d'Alger sur ordre du ministre de l'Intérieur. Une décision qu'il a qualifiée d'injuste d'autant plus que l'autorisation a été bel et bien obtenue.*

PAR AMEL BENHOCINE

L'intersyndicale de l'éducation, regroupant quatre syndicats du secteur, a dénoncé, hier, la fermeture « inexplicable » de la maison des syndicats autonomes. Le ministère de l'Intérieur a, en effet, ordonné la fermeture du siège syndical sis à Alger, la veille de la tenue du Forum syndical magrébin (FSM) prévu dans ledit lieu, sous prétexte d'absence d'autorisation pour cette manifestation.

Organisé cette année à Alger par l'Intersyndicale de l'éducation, le FSM a été transféré, à la dernière minute, au siège du FFS, où il a finalement eu lieu les 14 et 15 mai derniers, et ce, en présence de nombre de syndicats venus du Maroc, de Tunisie, de Mauritanie ainsi que des invités de nationalités européennes. Joint hier par notre rédaction, le chargé de communication du Cnapest, Messaoud Boudiba, a dénoncé la décision de la wilaya d'Alger sur ordre du ministre de l'Intérieur. Une décision qu'il a qualifiée d'injuste d'autant plus que l'autorisation a été bel et bien obtenue.

« Nous avons frôlé l'irréparable. Heureusement que le FFS nous a ouvert grandes ses portes pour la tenue du



Les syndicats autonomes dénoncent la fermeture de leur siège.

Forum magrébin. On ne pouvait surtout pas décaler l'événement puisque la totalité des participants étaient déjà présente. Cela dit, nous dénonçons énergiquement la décision des pouvoirs publics », a-t-il indiqué. En effet, selon le communiqué du Cnapest, rendu public hier, le plus irrecevable c'est qu'au moment où les autorités ferment la maison des syndicats autonomes, elles organisent, pour ce syndicat, un forum africain sous le thème de dialogue social et de l'expérience réussie de l'Algérie alors que ce syndicat n'a pas pu calmer le front social.

« Si la volonté de notre Etat est d'abolir le syndicalisme autonome en Algérie, il n'a qu'à le mentionner dans la Constitution. Mais de mentionner le libre exercice du droit syndical dans la Constitution, au moment où on œuvre pour briser toute action syndicale auto-

nome, cela est illogique », lit-on sur le même communiqué.

« Avec cet agissement inadmissible qui s'ajoute aux exactions commises à l'égard du libre exercice du droit syndical, le CNAPEST dénonce avec force ces actions et revendique le respect des syndicats autonomes qui ont démontré qu'ils sont les vrais représentants des travailleurs algériens », a ajouté le représentant du Cnapest. Il est à noter enfin que l'intersyndicale de l'éducation regroupe notamment le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), le Syndicat national des personnels de l'administration publique (Snapap) et le Conseil des lycées d'Algérie (Cla).

**A .B.**

## LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE SUR LES LIEUX HIER

**Report des compositions dans les régions touchées par le séisme**

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les compositions du 3e trimestre de l'année scolaire sont "reportées" dans les deux communes de la wilaya de M'sila touchées par le séisme de vendredi et sa réplique de dimanche, a annoncé, hier à Ouennougha, le ministre de l'Education nationale, Boubakeur Benbouzid.

Selon lui, une seconde option sera prochainement examinée au plan pédagogique avec toutes les parties concernées, et qui consisterait à ne tenir compte, pour l'évaluation des élèves, que des résultats obtenus durant les deux premiers trimestres de l'année scolaire. Le ministre a également fait part dans la commune de Ouennougha, première étape de sa visite à M'sila, de la décision de permettre aux candidats de cette localité et ceux de Beni Ilmène qui échoueront aux épreuves du baccalauréat, de redoubler.

Un conseil interministériel se réunira "prochainement" pour évaluer dans le

détail la situation née de cette calamité naturelle et prendre des décisions au sujet de la prochaine rentrée scolaire, a-t-il révélé.

Une évaluation qui sera entamée, dès la semaine prochaine, par le secrétaire général du département de l'Education qui se déplacera dans cette zone pour, également, soutenir les élèves. S'agissant des autres dispositions pratiques arrêtées lors de cette visite, le ministre de l'Education a souligné que les candidats aux examens de fin d'année scolaire, qui bénéficieront systématiquement de cours de rattrapage, subiront les épreuves dans des centres d'examen situés dans d'autres villes.

Insistant sur la nécessité de renforcer le soutien psychologique en direction des élèves, notamment ceux concernés par les examens, Benbouzid a également annoncé l'attribution, à titre gracieux de livres scolaires au profit des écoliers, collégiens et lycéens des communes de Beni Ilmène et de Ouennougha, ainsi que

le versement d'une prime de 3.000 DA, à titre d'aide aux parents, à l'ensemble des élèves de ces deux localités.

Au plan des infrastructures scolaires affectées par le tremblement de terre, le ministre de l'Education nationale a souligné que les opérations de réhabilitation ou de reconstruction au moyen de structures préfabriquées s'achèveront "au plus tard en octobre prochain".

Il a également demandé, dans ce contexte, aux autorités locales de tracer un programme de construction de nouveaux lycées en vue de transformer en CEM quelques établissements actuels du cycle secondaire.

La restauration des élèves a également été évoquée par M. Benbouzid qui a annoncé la décision de réaliser une cantine au "CEM-Nouveau" d'Ouennougha, les écoliers de cet établissement ayant la possibilité, en attendant, de prendre leur repas au niveau des structures disposant de réfectoires. **M. B.**

LE MINISTRE DES FINANCES EN A FAIT L'OFFRE HIER

# LES ÉMIRIENS INVITÉS À CRÉER DES PARTENARIATS

Le ministre des Finances, Karim Djoudi a invité, hier à Alger, les investisseurs émiratis à contribuer à la mise en œuvre des programmes d'investissements publics inscrits au titre du prochain programme quinquennal.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Ce programme, qui s'étend jusqu'à 2014, et dont l'enveloppe financière est de l'ordre de 288 milliards de dollars, prévoit la réalisation de plusieurs projets dans les secteurs de l'habitat, de l'urbanisme, de l'hydraulique, des routes et des infrastructures de base, a indiqué Karim Djoudi à l'ouverture des travaux de la 8<sup>e</sup> session de la commission mixte algéro-émirat. Cette commission mixte, a estimé le ministre émirati de l'Economie, Soltan Bensaïd Al-Mansouri «était la plus réussie car ayant permis la réalisation de plusieurs investissements émiratis en Algérie dans différents domaines notamment le tourisme et le foncier». Le ministre algérien a rappelé que sur les 288 milliards de dollars, la somme de 150 est consacrée à la réalisation de nouveaux projets. Dans ce sens, il a invité les investisseurs émiratis à renforcer leur présence en Algérie à travers «une contribution efficace à la mise en œuvre des projets inscrits au titre dudit programme». A ce titre, il a également appelé les opérateurs émiratis à créer des partenariats avec leurs homologues algériens. «Les textes juridiques relatifs aux investissements en matière de PME et de



Karim Djoudi, ministre des Finances.

transport maritime étaient en cours d'élaboration», a souligné le ministre. La rencontre d'aujourd'hui, a-t-il ajouté, offrira l'opportunité de «procéder à une évaluation globale et objective du partenariat bilatéral et à un examen approfondi de plusieurs projets en vue d'élaborer des recommandations exécutoires par les deux parties». Plusieurs investissements émiratis ont d'ores et déjà amorcé la phase de production, principalement dans le secteur de fabrication de câbles et d'équipements électriques, a-t-il fait savoir. Et au ministre d'ajouter «les investissements émiratis sont considérables comparés aux autres investissements arabes». Dans ce sillage, le ministre des Finances a fait part de l'existence d'un accord portant création d'une com-

mission de suivi des investissements en cours de réalisation ou ceux en cours d'examen. S'agissant du départ soudain du groupe Eemar de l'Algérie, le ministre émirati, a précisé qu'il s'agissait de «réorganiser les activités extérieures de ce groupe à la lumière des nouvelles données découlant de la crise économique mondiale». Commentant les mesures prises par le gouvernement algérien pour la réorganisation de l'investissement, Al-Mansouri a souligné que des mesures similaires ont été prises par plusieurs pays dont les Emirats arabes unis en vue de protéger l'économie nationale de toutes fluctuations extérieures et trouver le partenaire économique propice.

M. B.

IL EST DE L'ORDRE DE 5,2% SUR UN AN

## Légère baisse du rythme d'inflation

Le rythme d'inflation en glissement annuel a atteint 5,2% en avril dernier (avril 2010-avril 2009), un taux légèrement en baisse par rapport à celui enregistré en mars avec 5,3%, a fait savoir l'Office national des statistiques (ONS). L'indice des prix à la consommation, lui, a connu une variation de +3,85% durant les quatre premiers mois de l'année en cours, induite essentiellement par les prix des biens alimentaires qui ont augmenté de 4,9% par rapport à la même période de l'année 2009, dont les produits agricoles frais (+2,67%) et les produits alimentaires (+6,81%). A l'exception de la baisse qui a concerné les prix de la pomme de terre (-25,8%), de la viande de poulet (-11,06%), des œufs (-12,27%) et des légumes frais (-2,6%), le reste des produits s'est caractérisé par des hausses dont la plus prononcée a touché le sucre et les pro-

duits sucrés (+45,95%) et les fruits frais (+41,64%), a précisé l'ONS. Cette tendance haussière a également concerné les viandes de bœuf (+13,8%), les poissons frais (+13,7%), les boissons non alcoolisées (+15,1%), les viandes de mouton (+7,6%) et les huiles et graisses avec (+6,99%). Pour les biens manufacturés, l'indice des prix a aussi augmenté à 3% et pour les services à 2,89% au cours des quatre premiers mois de 2010, a relevé l'organisme de statistiques. De janvier à avril 2010, tous les produits de consommation du panier, représentatifs de la consommation des ménages, ont enregistré des hausses, la plus importante étant celle du groupe "alimentation-boissons" (+4,9%), "meubles et articles d'ameublement" (+2,9%), "logement et charges" (+2,85%), "santé-hygiène corporelle" (+2,66%), et habillement -chaussures (2%).

Les autres groupes du panier ont également enregistré des hausses, mais de moindre ampleur. Il s'agit des groupes éducation-cultures et loisirs (+1,24%) et transports et communication (+0,78%), a-t-on indiqué. Les prix des biens alimentaires ont connu une baisse de 2,16%, due essentiellement à la baisse des prix des produits agricoles frais (-4,85%). Cette évolution à la baisse des prix des produits agricoles frais s'explique par la chute des prix des légumes frais (-7,9%), dont notamment la pomme de terre (-24,5%) et à un degré moindre par les fruits frais (-7%), les poissons frais (-6%) et les œufs avec -2,5%. Pour ce qui concerne la légère croissance des prix des produits alimentaires industriels, elle s'explique notamment par l'augmentation des huiles et graisses (+0,67%) et du lait-fromage-dérivés avec (+0,38%).

M. B.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES FIXÉES PAR UN DÉCRET

## Le recensement économique réorganisé

PAR INES AMROUDE

Les conditions générales de préparation et d'exécution du recensement économique destinées aux entités économique et administratives ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel numéro 28.

Annoncée il y a près d'une année par le ministre des Finances, Karim Djoudi, cette opération permettra de recenser, traiter et publier des données sur les entités économiques et administratives, hors agriculture. Elle est réalisée en deux phases dont la première consiste en un dénombrement de l'ensemble des entités économiques et

administratives pour mettre en place un fichier général des entreprises et des établissements. Quant à la seconde phase, elle vise à réaliser une enquête approfondie, permettant de répondre aux besoins et préoccupations en matière d'informations économiques, note le texte. Les organes chargés de ce recensement sont le Comité national, les comités respectivement de wilayas, de daïras et de communes et le comité technique opérationnel.

Présidé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, avec le Commissaire général à la planification et à la prospective comme vice-président, le Comité national se compose également du

représentant du ministère de la Défense nationale, et des secrétaires généraux de seize ministères (Finances, Energie et Mines, Ressources en eau, Commerce, Industrie et Promotion des investissements, Tourisme, Transports, Agriculture, Travaux publics, Santé, PME, Enseignement supérieur, PTIC, Travail et Emploi, et Pêche). Pour ce qui concerne le comité technique opérationnel, qui est présidé par le directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), il est chargé de la conduite de l'ensemble des travaux techniques du recensement qu'il présente pour approbation au comité national.

I. A.

AVEC UN TOTAL DE 50 BOUTIQUES OPÉRATIONNELLES

## Nedjma renforce son réseau de vente

Poursuivant sa stratégie de déploiement commercial qui vise, entre autres, à marquer une présence visible auprès de ses clients, Nedjma renforce son réseau de vente en augmentant sensiblement le nombre de ses Boutiques. Le réseau de vente Nedjma compte actuellement 50 Boutiques à travers le territoire national. En effet, depuis le 1er avril 2010, l'ouverture des Boutiques Nedjma s'est faite à une cadence très accélérée. Le nombre de Boutiques opérationnelles est passé de 38 à 50 en moins de deux mois. Cette augmentation fulgurante du nombre de Boutiques Nedjma répond à la volonté de l'entreprise à assurer une présence plus étendue à travers toute l'Algérie et à se rapprocher de ses clients pour leur offrir des services d'excellence près de chez eux. Parmi les dernières ouvertures, on peut citer celles de Djelfa, Ghardaïa, Bouira, M'sila, Béchar, Laghouat et Saïda. Ces Espaces répondent à tous les besoins des clients Nedjma et leur réservent un accueil professionnel et un traitement personnalisé et rapide de leurs requêtes. Outre les Boutiques, Nedjma compte de nombreux partenaires commerciaux qui contribuent activement à la distribution de ses produits et qui sont au service des clients dans tout le pays, tels que les Distributeurs officiels au nombre de cinq, les Espaces Services Nedjma (ESN), dont le nombre s'élève à 247, et les Points de Vente (PDV) qui dépassent les 50.000. Nedjma compte poursuivre sa stratégie de déploiement de son réseau commercial dans les prochains mois par l'ouverture et la mise en service d'une Boutique par semaine en moyenne.

ARCELORMITTAL ANNABA

## L'entreprise dans une mauvaise passe financière

Dans un document remis à la presse sur la teneur de la rencontre entre la Direction d'ArcelorMittal et le partenaire social, Vincent Legouic, le n°1 du complexe d'Arcelor, reconnaît explicitement les tourments financiers dans lesquels se débat l'entreprise suite à la chute drastique de la demande. Le patron d'ArcelorMittal explique sans embages que l'année 2010 est une période de difficultés et de stagnation rappelant que depuis septembre 2009, à l'exception d'une commande ferme de 3.600 t, la tuberie est restée complètement paralysée faute de commandes. S'appuyant sur cet état de fait, la direction prêche, ouvertement, dans ses rapports avec le partenaire, la prudence et l'austérité quant aux engagements pris antérieurement dans le cadre des revendications socio-professionnelles des travailleurs. "Il est impératif de veiller au plus grand respect des équilibres économiques de l'entreprise..." prône l'employeur. Une approche aux antipodes de celle du syndicat qui met plutôt l'accent sur de nouvelles données positives enregistrées depuis l'adoption du pacte d'entreprise en juin 2009. L'amélioration de la productivité, le fléchissement du niveau des dépenses générales, l'amélioration des indicateurs de vente et de sécurité sont autant d'arguments qui plaident en faveur d'une embellie financière de l'entreprise estime le syndicat, une réponse sans équivoque à Vincent Legouic qui conditionne les prises de décisions dans le cadre de la politique du dialogue social en tenant compte de l'état de la Bourse de l'entreprise, qui serait, selon lui, assez morose pour l'instant. Toutefois, le patron d'Arcelor, sur un autre registre, maintient, paradoxalement, le plan d'investissement 2009-2011, axé essentiellement sur la formation et la remise en état des installations.

R. M.



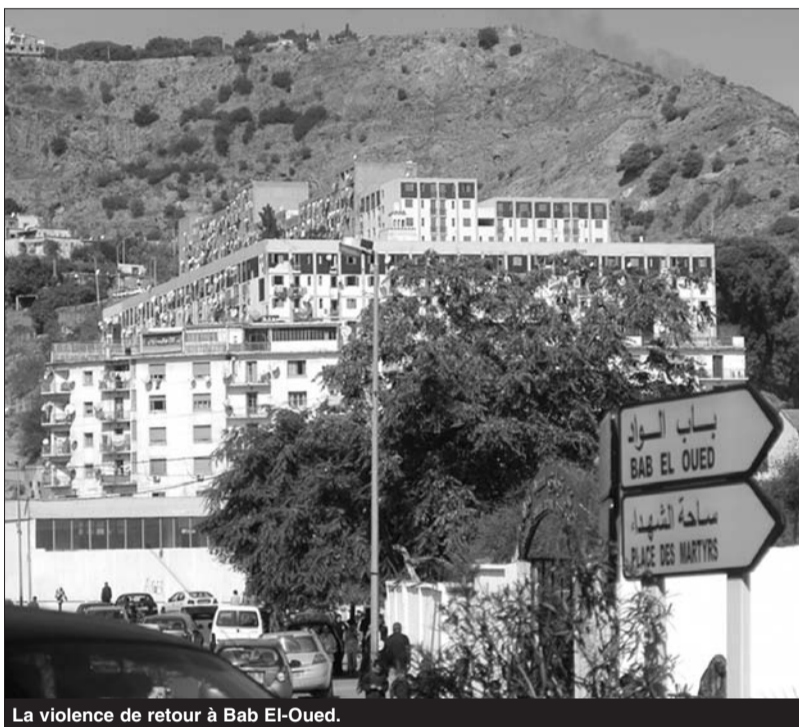
VIOLENCES INTERQUARTIERS À BAB EL-OUED

# Un jeune homme poignardé mortellement

*Un jeune homme décédé, une jeune fille dans le coma... la violence continue ainsi son cycle infernal à travers les localités de Bab El-Oued.*

PAR CHAFIKA KAHLAL

Un jeune homme résidant à Climat de-France en compagnie de sa fiancée, de passage dans le quartier Carrière Jaubert, s'est fait surprendre par deux adolescents qui l'ont attaqué à l'arme blanche. En tentant de se défendre et défendre sa campagne, le jeune homme a malheureusement perdu la vie après avoir reçu plusieurs coups de couteau. La jeune fille pour sa part et qui s'est, selon des témoignages, farouchement défendue, lutte aujourd'hui contre la mort dans le service des soins intensifs de l'hôpital Maillot. À l'annonce de cette tragédie, des dizaines de jeunes de Climat de-France se sont aussitôt rués vers la Carrière Jaubert pour venger leur voisin. Ces jeunes, armés d'armes blanches, étaient prêts à en découdre. Ainsi les violences interquartiers ne sont pas près de connaître leur épilogue. Après les multiples émeutes qu'a connu la capitale pour de multiples raisons dont l'exclusion sociale reste la première, c'est donc le retour des affrontements sanglants entre deux quartiers voisins, qui n'en sont pas à leur premier affrontement. L'intervention des forces de l'ordre a réussi à faire éviter le pire, sinon ces deux quartiers ennemis auraient certainement compabilisé leurs victimes par dizaines. Le commissaire du cinquième arrondissement s'est



La violence de retour à Bab El-Oued.

déplacé en personne sur les lieux du drame pour tenter de calmer les esprits échauffés et surtout annoncer que les deux criminels ont été arrêtés. Le cortège mortuaire de la victime, inhumée avant-hier au cimetière d'El Quettar, a été détourné par la police très présente sur les lieux pour éviter tout affrontement entre les habitants des deux quartiers. Le cortège mortuaire a été obligé de faire un grand détour, passer par Oued Koriche avant d'accéder au cimetière, ceci au lieu de passer par Climat De-France bien plus proche du cimetière. Les familles de ces quartiers n'en peuvent plus de cette barbarie qui n'est pas inédite malheureusement chez eux. À maintes reprises des personnes se font agres-

ser sauvagement au sein de ces deux quartiers et dans d'autres quartiers de Bab El-Oued, à l'instar de Taleb-Abdelrahmane où les jeunes font régner la terreur. Dans ce quartier plus de vingt personnes ont été gravement blessées à l'arme blanche en tentant de se défendre contre ces jeunes voyous. Le citoyen, face à cette violence qui ne connaît pas de limites, reste désemparé et impuissant ne sachant quelle attitude adopter, répondre par la violence ou se plier aux règles édictées par ces jeunes, victimes eux-mêmes d'une société qui n'arrive plus à comprendre et gérer sa jeunesse.

C. K.

ALGER-CENTRE

## La commune fait son lifting

La commune d'Alger-Centre poursuit, sans coup férir, son plan d'aménagement urbain. Les efforts des services de la commune sont focalisés particulièrement sur le côté esthétique dans l'objectif de redonner à la commune sa beauté ternie au fil des temps à cause de plusieurs facteurs, dont celui de l'incivisme n'est pas le moindre. Après le réaménagement des façades et leur modernisation suivant des normes strictes, c'est au tour des trottoirs et des infrastructures urbaines d'être remises en valeur. Des agents communaux à bord d'un camion citerne, et d'autres munis d'équipements de nettoyage, travaillent d'arrache pied, depuis trois jours maintenant, pour redonner au souterrain de la place Audin en vue de la garder toujours propre et accueillant, nous dira le responsable de ce chantier.

C. K.

CITÉ LES DUNES, MOHAMMADIA

## Les immeubles tombent en ruines

Les habitants du quartier Les Dunes situé dans la commune d'El Mohammadia à Alger vivent, depuis déjà plusieurs années, dans l'appréhension de voir leurs maisons s'effondrer un beau jour sur leurs têtes. En effet ces appartements accusent un grave état de délabrement très avancé. Particulièrement endommagés au cours du séisme de 2003, les immeubles de cette cité tombent littéralement en ruine et des parties de leurs balcons et de leurs plafonds se détachent chaque jour. Classés orange, ces habitations devaient faire objet de réaménagement et de réfection après qu'une commission soit passée pour évaluer les dégâts et l'état des lieux il y a déjà plus de cinq ans. "La commission s'est déplacée suite aux multiples plaintes déposées auprès de la commune", nous dirons des citoyens. Mais précisent-ils, "rien n'a encore été fait à ce jour en dépit des conclusions alarmantes de la commission". Les habitants de cette cité se demandent s'il faut attendre de déplorer des victimes pour enfin intervenir.

HUSSEIN DEY

## Coupures d'électricité

La Société de l'électricité et gaz d'Algérie, par le biais de sa direction de distribution de Belouizdad, informe les abonnés de la localité d'Hussein Dey de l'interruption, dans l'après-midi d'aujourd'hui, de la distribution de l'énergie électrique dans la commune d'Hussein Dey. Cette interruption, qui devrait durer quelques heures, est motivée par des travaux menés sur place par l'équipe technique de Sonelgaz. Quatre quartiers sont concernés par cette interruption de l'alimentation en énergie électrique, dont la rue de Tripoli, de numéro 24 au numéro 50.

R. A.

TESSALA EL-MERDJA, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

# Renaissance d'une ville

Les différents sites de Tessala El-Merdja, accueillent aujourd'hui plus de trois nouveaux logements dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire dans la capitale, cela en plus des sinistrés du séisme de 2003. Les heureux bénéficiaires déplorent néanmoins certaines insuffisances en matière d'infrastructures, notamment le transport qui est le grand absent dans la région. Cette localité en quête de développement a en fait franchi un grand pas vers la rupture avec son statut de commune rurale, elle commence à présenter l'ébauche d'une future localité moderne. Mais pour atteindre ce statut, il est exigé la participation de tous, l'union des efforts des autorités locales avec ceux des citoyens dont le nombre s'est démultiplié. Ces quelques manques seront palliés

au fur et à mesure. Pour l'instant le problème du transport reste posé avec acuité surtout que la plupart des nouveaux résidents à Tessala El-Merdja sont issus du centre de la capitale et sont habitués à certaines commodités offertes par la ville et surtout sont contraints de se déplacer quotidiennement pour se rendre sur leurs lieux de travail. Il est utile de noter que la commune de Tessala El-Merdja a tout de même traversé un long chemin en matière d'urbanisation et de l'esthétique : le visiteur verra des quartiers bien aménagés, des belles façades propres, de nombreux espaces verts... en somme un cadre de vie agréable selon le témoignage de ses nouveaux habitants. Il reste à accéder aux autres commodités, manquant pour l'heure, et le bonheur des

familles sera complet. Ainsi il reste à mettre en place tous les composants d'une localité moderne, à l'instar des infrastructures éducatives, sanitaires, administratives, culturelles, sportives et de loisir. Cela ne saurait tarder, les habitants n'en doutent pas un seul instant, même pour le transport ils prennent leur mal en patience estimant ne pas vouloir cracher dans la soupe et que l'on ne peut pas tout avoir d'un coup. Il faut souligner que l'activité commerciale commence à travers la commune, à présent le souhait des habitants est donc de bénéficier de projets pouvant générer de l'emploi au sein de la localité afin d'aider les nombreux jeunes à être productifs en fuyant le chômage.

C. K.



NECHMEYA, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# UN PROGRAMME QUINQUENNAL SALUTAIRE

*Une récente rencontre de l'exécutif avec les représentants de la société civile et des élus locaux a offert l'opportunité aux intervenants d'exposer les préoccupations de la population qui aspire à un meilleur cadre de vie.*

PAR HAMID BAALI

Traversée par la RN 21 reliant Guelma à Annaba, rattachée à la daïra de Guelaât Bou Sbaâ, la localité rurale de Nechmeya qui abrite plus d'une dizaine de milliers d'âmes résidant essentiellement dans des mechtas éparses, entame lentement mais sûrement son décollage économique. Une récente rencontre du wali avec les représentants de la société civile et des élus locaux a offert l'opportunité aux intervenants d'exposer les préoccupations de la population qui aspire à un meilleur cadre de vie. Il a été décidé de désenclaver les dechras par l'ouverture de pistes carrossables, de renforcer l'alimentation en eau potable par le biais de forages, puits et fontaines publiques, de rénover le réseau d'assainissement, de poursuivre l'électrification rurale et de réaliser des salles de soins, cantines scolaires, écoles primaires et aires de jeux.

Le chef-lieu de commune bénéficiera de la création d'un lycée type



La localité rurale de Nemchaya entame lentement mais sûrement son décollage économique.

800/300 d'un second collège, d'une polyclinique, d'un nouveau siège d'APC, d'un stade communal, d'un bassin de natation, d'une annexe, d'un centre de formation professionnelle et de la Protection civile dont l'impact est crucial sur la RN 21 qui enregistre de fréquents accidents de la circulation. Le secteur de l'habitat a retenu l'attention des autorités locales qui ont convenu d'attribuer des logements neufs à 101 familles recensées et occupant des habitations précaires, une soixantaine de logements sociaux à caractère local, deux centaines de logements ruraux

en direction des fellahs qui ont regagné avec leurs familles leurs terres où ils s'adonnent à l'agriculture et à l'élevage et une centaine de logements sociaux participatifs avec à la clé une aide non remboursable de 70 millions de centimes à chaque postulant. Le chef de l'exécutif a annoncé à l'assistance l'inscription de l'alimentation en gaz naturel à partir du réseau de Guelaât Bou Sbaâ. D'autre part, l'éclairage public sera notablement renforcé et des aménagements urbains sont déjà programmés pour une meilleure qualité de vie.

H. B.

## L'environnement en débat

À l'orée de la saison estivale, les herbes folles envahissent les espaces verts, terrains vagues, cités, accotements des routes et abritent des tas de reptiles et rats qui sèment la terreur parmi les riverains. Les sacs d'ordures ménagères jetés n'importe où et n'importe quand par des habitants peu scrupuleux sont éventrés par des animaux errants et même par de pauvres gens à la recherche de restes de nourriture.

Dans ce contexte, le chef de l'exécutif a interpellé les présidents d'APC : "Vous êtes responsables de la santé, de la salubrité et de la sécurité de vos administrés qui vous ont élus pour gérer efficacement vos communes afin de leur offrir un cadre de vie idéal ! Vous devez veiller personnellement au volet hygiène, car l'Etat vous a alloués tous les moyens humains, matériels et financiers pour mener à bien votre mission. Il est impératif de lancer des opérations permanentes de nettoyage, d'enlèvement de broussailles, d'entretien des espaces verts,



darrosage et d'embellissement ! " Il a fermement instruit les dix chefs de daïra aux fins de s'impliquer davantage, en contrôlant quotidiennement ces travaux et en prenant sur le champ les mesures nécessaires. D'autre part, il a été décidé d'éradiquer définitivement la décharge sauvage de Bouguerguer, sise dans la commune d'Héliopolis, qui empoisonne l'atmosphère sur un rayon de plusieurs kilomètres à la ronde. Le directeur de l'environnement a annoncé qu'un appel d'offres avait été

lancé et qu'une entreprise interviendra prochainement pour éradiquer cette décharge, en procédant à l'enlèvement des tas d'ordures et à leur enfouissement dans un autre site. Le centre d'enfouissement technique (CET), achevé voilà quelques années, et qui a nécessité une enveloppe financière d'une vingtaine de milliards de centimes, sera bientôt mis en service puisque les insuffisances ont été levées pour lui permettre de répondre aux normes internationales. Il recevra les ordures ménagères de huit communes, dont celles de Guelma, Héliopolis, Bendjerrah et Belkheïr.

L'exécutif de wilaya a opté pour la création d'une décharge de déchets inertes qui recevra les gravats de toute la région. Le directeur de l'environnement a annoncé qu'un terrain avait été choisi par la commission ad-hoc au niveau de la route de Ain-Larbi, car ce site est une ancienne carrière désaffectée entourée d'un ravin.

H. B.

OUED-CHEHAM

### Les voleurs du parc communal sous les verrous

Au début du mois courant, à la faveur de la nuit, des individus encagoulés avaient fait irruption au parc communal de Oued-Cheham, une localité rurale distante d'une cinquantaine de kilomètres de Guelma, et ont réussi à neutraliser les deux gardiens, en exhibant des armes blanches. Après les avoir ligotés, ils ont dérobé deux camions et pris la poudre d'escampette. Le lendemain matin, les éléments de la brigade de Gendarmerie de Oued-Cheham ont diligenté une enquête et ont diffusé le signalement des véhicules volés. Deux jours plus tard, les services de sécurité ont intercepté les deux camions, respectivement, à Ain-Fakroun (Oum El-Bouaghi) et à Ain-Makhlouf (Guelma) et leurs passagers. Après investigations, les gendarmes de Oued-Cheham ont pu démanteler le réseau derrière ce vol et mettre hors d'état de nuire toute la bande, à savoir six individus originaires de Sidi-Kaci (wilaya d'El-Tarf) et leur chef qu'ils ont dénoncé, un entrepreneur des travaux publics demeurant dans cette localité, face au parc cambriolé. Les sept lascars ont été auditionnés le week-end passé par les enquêteurs et ont été présentés au parquet de Bouchegouf qui a ordonné leur incarcération.

H. B.

JOURNÉE MONDIALE DES P ET T

### Portes ouvertes pour le public

La Direction de wilaya de la poste et des télécommunications a organisé une opération portes ouvertes dans l'enceinte de son siège, lundi 17 mai, dans le cadre de la Journée mondiale de ce secteur stratégique. Les organisateurs ont présenté une intéressante exposition des équipements sophistiqués relevant des partenaires Algérie-Télécom, Algérie Poste, Mobilis et Watania qui ont suscité un intérêt particulier auprès des nombreux visiteurs qui suivaient avec attention les explications fournies par un personnel compétent. Le directeur du secteur, Hacène Dine, était omniprésent, entouré de ses collaborateurs, et il discutait à bâtons rompus avec ceux qui l'abordaient pour exposer leurs préoccupations. Six ordinateurs ont été mis gracieusement à la portée du public qui a saisi cette opportunité pour surfer par la magie d'Internet et de communiquer avec le monde extérieur. Cette journée "portes ouvertes" s'est avérée fructueuse puisqu'elle a permis à cette institution de se rapprocher de ses usagers qui ont été familiarisés avec les appareils dernière génération.

H. B.

### A nos lecteurs

Midi Libre, qui fait de l'information de proximité son credo, met à la disposition de ses lecteurs et annonceurs de l'Est une adresse email pour toutes informations, remarques ou suggestions qu'ils jugeront utiles de porter à notre connaissance. Comme nous les invitons particulièrement à signaler toute mauvaise ou non distribution du journal.

Email : [midi-est@lemidi-dz.com](mailto:midi-est@lemidi-dz.com)



## OUED GHIR

### Campagne de vaccination du cheptel

La campagne annuelle de vaccination du cheptel a été lancée, la semaine écoulée à travers les communes de la wilaya de Béjaïa. Les communes de Oued Ghir et Talla Hamza sont parmi les bénéficiaires de cette campagne. Les équipes, chargées de cette opération, respectent un programme tracé auparavant, et se présentent sur les lieux suivant ledit programme. Les ovins et les bovins seront vaccinés contre la clavelée et la fièvre aphteuse a indiqué, un vétérinaire exerçant au sein de la Direction de l'agriculture en charge du suivi de cette opération. Des journées d'information et de sensibilisation ont été tenues pour informer et sensibiliser les éleveurs et les fellahs. Il faut préciser que certains éleveurs hésitent toujours à faire vacciner leurs bête dans la mesure, disent-ils «où elles se portent bien». Ces journées d'information visent dont à leur faire comprendre l'importance de la vaccination en guise de prévention.

A. K.

## DAMOUS

### Ouverture prochaine du marché de gros

La localité de Damous réceptionnera, prochainement, le marché de gros pour la wilaya de Tipasa. ouest de la wilaya. Un communiqué de l'APS informe que cette infrastructure sera pourvue de trois hangars lesquels abriteront trente-deux carreaux. Il sera équipé également d'une grande chambre froide et autres commodités. Ce marché est destiné à prendre en charge la production agricole des agriculteurs de cette région ainsi que celle des wilayas limitrophes de Chlef et Aïn Defla qui, jusque-là, écoulaient leurs produits sur un site inapproprié, à proximité de l'oued traversant cette agglomération ou au niveau du marché de gros d'Attatba.

## BOUMERDÈS

### Multiples réalisations

Les autorités compétentes de la wilaya de Boumerdès ont décidé d'inscrire l'année 2010 sous le sceau du renouveau. Ainsi plusieurs nouvelles réalisations ont été décidées au grand bonheur des habitants des localités concernées par ces futurs projets. Dans la localité de Djinet il est prévu le réaménagement des plages, l'ouverture d'une bibliothèque communale et la réalisation d'une crèche, qui ne manquera pas d'être applaudi par les mamans. Il est également prévu à Hai Youbi Sahel Brock la mise en place d'un réseau d'assainissement sur deux mille cinq cents mètres linéaires. Le renforcement du réseau AEP se fera également dans la localité de Boukerroucha en partant de Tidjelabine sur deux mille mètres linéaires.

R. C.

## A nos lecteurs

Midi Libre, qui fait de l'information de proximité son credo, met à la disposition de ses lecteurs et annonceurs du Centre une adresse email pour toutes informations, remarques où suggestions qu'ils jugeront utiles de porter à notre connaissance. Tout comme nous les invitons à nous signaler toute mauvaise ou absence de distribution de leur journal.

Email : [midi-centre@lemidi-dz.com](mailto:midi-centre@lemidi-dz.com)

## TIPASA, TRANSPORT

### UN VÉRITABLE CASSE-TÊTE

*La wilaya de Tipasa gagnerait à être dotée d'un service de transport mieux géré et plus efficient, notamment en période estivale. Cela pourrait contribuer à donner un véritable élan au tourisme à travers cette wilaya au charme indéniable.*

PAR ZOUBIR BENSÂDA

La wilaya de Tipasa reçoit chaque saison des millions d'estivants attirés par cette côte d'émeraude offrant charme et détente. Le point noir pour certaines familles demeure néanmoins la rareté du transport qui demeure un véritable obstacle pour permettre à cette wilaya de vivre pleinement sa saison. Un manque flagrant dans les moyens de transport, pourtant indispensables pour desservir une ville côtière, il faut penser aux déplacements des touristes lesquels face à cette situation n'arrivent pas à profiter de la beauté de la wilaya de Tipasa avec ses fabuleuses plages et ses multiples sites et infrastructures touristiques. Le transport urbain est confié au secteur privé qui a, ainsi, la mainmise sur les programmes, horaires, arrêts à observer, une gestion malheureusement loin d'être efficiente et qui dessert bien plus qu'elle ne lui est utile le secteur du tourisme à Tipasa. Les bus menant vers les différentes destinations à travers la wilaya de Tipasa et hors wilaya cessent leurs prestations à 18h en été et 17h en hiver, ce qui fait ressembler cette ville à une ville



L'obligation de réorganiser le secteur du transport.

morte dès 18h. Pourtant dans une ville abritant un tel potentiel touristique, le transport nocturne est plus que nécessaire. Le projet en a été annoncé par l'un des responsables locaux, voilà plus d'une année, mais depuis rien ne s'est profilé à l'horizon. Le pire dans cette situation, c'est que plusieurs communes à travers la wilaya restent à ce jour dépourvues de la moindre station de bus, laissant le champ libre à une anarchie sans nom, tel est le cas de la commune de Cherchell, réputée par ces belles plages et ces fameux sites archéologiques, mais en l'absence de gare routière et l'instauration de lignes de transport réglementées, la situation est loin d'être aisée. D'ailleurs les touristes et visiteurs préfèrent faire l'impasse sur cette ville qui gagne pourtant à être visitée et connue. Ceux qui s'y aventurent sont totalement désorientés en l'absence de tout repère. Certaines communes sont bien dotées de stations

de bus, mais la mauvaise gestion engendre une grave anarchie, les transporteurs n'ayant d'autre souci que le gain qui se fait trop souvent au détriment de la quiétude et bien-être des usagers. L'insalubrité est l'autre gros problème déploré dans ces rares bus et au niveau des quelques stations existantes. Le laxisme et négligence des services en charge de ces infrastructures est désolant. Les habitants de la wilaya se joignent aux usagers du transport urbain et aux visiteurs de Tipasa, pour lancer un SOS aux autorités locales leur demandant d'intervenir pour mettre de l'ordre dans le secteur du transport et y instaurer les règles d'une gestion pouvant répondre aux besoins des citoyens et à ceux des nombreux touristes, qui aimeraient bien bénéficier d'un meilleur service. L'intervention salubre des autorités compétentes permettra de booster encore plus le tourisme à travers la wilaya.

B. Z.

## BEJAIA, SONELGAZ

### Le taux de raccordement au gaz atteindra 40% en 2011

PAR ANIS KHELLADI

Des nouvelles antennes seront réalisées, dans un proche avenir, par la direction régionale Sonelgaz à Béjaïa. Elles devraient être implantées dans les agglomérations d'Akbou, Seddouk, Kherrata, Amizour... et précise-t-on dans les localités où cela est estimé nécessaire. Ce sont là les déclarations de la direction régionale de Béjaïa, en l'occurrence M. Ghoul. Ce dernier s'est exprimé ainsi au cours de son passage, la semaine dernière, sur les ondes de la radio locale. M. Ghoul a également révélé les projets de réhabilitation du réseau électrique dont la vétusté a pour conséquences fréquentes des chutes de tensions et coupures récurrentes surtout en hiver. Par ailleurs, plus de mille six cent dix cas d'atteinte aux infrastructures de la Sonelgaz ont été enregistrés et ces infractions, voire ces désagréments ont été signalés par les abonnés à travers des réclamations. Les pertes engendrées sont estimées à plus de quatre milliards de centimes. Les

branchements illicites et anarchiques sont plus répandus dans les zones isolées précise M. Ghoul lequel indique que les mauvais payeurs doivent revenir à la raison. Il explique que certains sont estés en justice après avoir échoué à leur faire adopter les différentes options proposées. (facilitation pour le paiement des arriérés, échéances). Quant aux administrations et collectivités, la situation s'est nettement améliorée ces derniers temps puisque celles-ci sont de plus en plus nombreuses à payer leurs créances. Afin d'améliorer ses prestations commerciales et suivre ses abonnés, Sonelgaz mise sur ses ressources humaines. Des stages et des formations de perfectionnement et de mise à niveau sont dispensés au profit de ses agents. Selon l'intervenant le réseau électrique de la wilaya de Béjaïa sera amélioré avec la réalisation de quarante kilomètres de lignes électriques. A ce propos, onze avis d'appels d'offre sont déjà lancés. Quatre-vingt-neuf postes seront installés pour une enveloppe financière de quatorze milliards de cen-

times. M. Ghoul a réaffirmé que le taux de branchements au gaz dans la wilaya est de 28% et sera porté à 40% d'ici un an, du moins s'il n'y a de contraintes. «Dix centres de gaz seront réalisés dans les zones reculées pour couvrir quatorze mille foyers en gaz naturel et dans le même perspective il est prévu des accords interwilayas, (DMI de Béjaïa, de Sétif et de Bordj Bou-Arredj) pour que les habitants d'Ighil-Larbaâ et Ighil-Ali puissent bénéficier du gaz de ville, a indiqué l'invité de la Radio qui annonce aussi soixante-six extensions sur les réseaux pour approvisionner cinquante-deux foyers en gaz. Au total cent trois projets (trente-trois postes de quatre barres) y sont projetés au total pour améliorer le taux de branchement en gaz. Concernant la maîtrise des pannes sur le réseau de gaz naturel de la wilaya, trente-quatre postes télé-commandés sont déjà acquis, affirme M. Ghoul, lequel considère que la sécurité est un élément à prendre en considération à travers tous ces projets.

A. K.





## EL MERAHNA (SOUK AHRAS)

### De l'eau dans les robinets

La daïra d'El Merahna a bénéficié d'opérations de renforcement de l'approvisionnement en eau potable (AEP) qui ont permis une "nette amélioration" de la dotation, a indiqué mardi dernier le chef de daïra. Les actions ont notamment porté sur le renouvellement de la conduite principale de la commune d'El Merahna, sur 18 km, à partir du bassin de Taoura. Une conduite qui se trouvait, a-t-il précisé, en "état de dégradation avancée", provoquant d'importantes déperditions du précieux liquide. Selon ce responsable, plusieurs cités, dont Athmane-Betaïtia et les "50 logements" dans la même commune ont également bénéficié de la réalisation d'un nouveau réseau d'AEP dans le cadre des programmes communaux de développement (PCD). Le renouvellement du réseau d'AEP de 40 pour cent des quartiers de la commune d'El Merahna, notamment les cités de "274 logements", Bachir-Boualek, "33 logements" et Ibrahim-Chouchane a été pris en charge par les services de la direction de l'hydraulique, a-t-on noté.

APS

## TEBESSA

### Récupération de pièces archéologiques

Le Musée national de Tébessa, nouvellement réalisé au chef-lieu de wilaya, recevra prochainement diverses pièces archéologiques provenant notamment de l'ancien musée communal de la ville, a-t-on appris, mardi dernier, à la direction de la culture. S'étendant sur une superficie de 4.227 m<sup>2</sup> dont 1.827 m<sup>2</sup> de surface bâtie, le nouveau musée, qui a nécessité une autorisation de programme d'environ 50 millions de dinars, recevra diverses pièces archéologiques datant de la période atérienne jusqu'à la civilisation musulmane, en passant par les périodes romaine, vandale et byzantine, a-t-on souligné.

## CONSTANTINE

### Concours des «Stars de l'entrepreneuriat»

Un concours a été lancé, depuis lundi dernier, à l'adresse des jeunes étudiants porteurs de projets de création d'entreprises à l'université Mentouri de Constantine, sous l'intitulé "les Stars de l'entrepreneuriat". Cette manifestation se déroule en collaboration avec la Maison de l'entrepreneuriat, des représentants des institutions bancaires et des différents dispositifs de soutien à l'investissement et à la création d'entreprises. Il vise à créer, au sein même de l'université, un espace devant permettre aux étudiants de s'exprimer et de donner l'élan nécessaire à leur démarche entrepreneuriale, a souligné le recteur de l'université, le Pr Abdelhamid Djakoun. Ce concours de trois jours constitue, selon des participants, une "démarche originale et représente également un élément essentiel du dispositif de soutien à l'innovation mis en place par les autorités publiques du pays".

APS

## A NOS LECTEURS

Midi Libre, qui fait de l'information de proximité son credo, met à la disposition de ses lecteurs et annonceurs de l'Est une adresse email pour toutes informations, remarques ou suggestions qu'ils jugeront utiles de porter à notre connaissance. Comme nous les invitons particulièrement à signaler toute mauvaise ou non distribution du journal.

Email : [midi-est@lemidi-dz.com](mailto:midi-est@lemidi-dz.com)

## PATRIMOINE FORESTIER À JIJEL

# LE COUVERT VÉGÉTAL EN PÉRIL

*Le patrimoine forestier de la région est en proie, depuis des années, à une dégradation constante du fait de la conjugaison de certains facteurs. Les incendies de forêt enregistrés chaque année constituent à eux seuls un facteur non négligeable mettant en péril le couvert végétal.*

PAR SAID BENMERABET

Le patrimoine forestier de la wilaya de Jijel couvre plus de 137.457 ha, soit 49% de la superficie totale. Il est, à juste titre, l'un des plus importants du pays.

Parmi les richesses du couvert végétal de la wilaya, on citera, entre autres, le chêne zen, le chêne-afares et le chêne-liège. Ce dernier occupe, à lui seul, une place prépondérante avec pas moins de 45 mille ha.

La forêt de Ziama-Mansouriah, au sud ouest du chef lieu de wilaya, à titre d'exemple, a possédé de tout temps de belles futaies de chêne-liège, de chêne zen, et de chêne-afares.

Nonobstant cette diversité, le patrimoine forestier de la région est en proie, depuis des années, à une dégradation constante du fait de la conjugaison de certains facteurs. Les incendies de forêt enregistrés



Le feu est, entre autres, l'un des périls qui menace le patrimoine forestier.

chaque année, avec pas moins de 1523,5 ha détruits en 2009, constituent à eux seuls un facteur non négligeable mettant en péril le couvert végétal. La contrebande (récolte illégale de liège), elle aussi, avec 3787 stères de liège saisis entre 2007 et 2009, constitue un manque à gagner et une moins-value importante pour le Trésor public.

A noter que les services de la Conservation des forêts de la wilaya ont dressé 167 PV, durant l'année écoulée, à l'encontre des personnes impliquées dans ce genre de délits punis par la loi. La conjugaison des phénomènes précités, auxquels il

faut ajouter le vieillissement de la subéraie et l'absence d'entretien de certains maquis, pour des raisons de sécurité, ont influé négativement sur le cours des récoltes de liège, passant de 50 milles quintaux il ya quelques années à 14.225 qx en 2008, pour atteindre 5.639 qx l'année dernière.

Devant cette situation, la Conservation des forêts tente, tant bien que mal, d'y remédier par des campagnes de valorisation et de reboisement où l'on a atteint le taux de 57%, un des meilleurs au niveau national.

S. B.

## UNIVERSITÉ D'EL BEZ (SÉTIF)

# Ouverture d'un salon sur les TIC

PAR KENZA BOUZIANE

Un salon des technologies de l'information et de la communication, a été ouvert en présence du Président-Directeur général du groupe Algérie Télécom (AT), M. Moussa Benhamadi. Il est organisé conjointement par l'université de Sétif et l'opérateur historique des télécommunications en Algérie. Ce salon s'est tenu dans le hall de la faculté des sciences économiques où ont été exposés des équipements et des moyens technologiques de dernière génération. Pour M. Benhamadi, cette manifestation constitue "une preuve et un signe fort" qui témoigne du rôle "important" que joue l'université dans la formation des générations et le développement de la culture technologique de masse, en permettant au public d'accéder aux dernières technologies et aux connaissances les plus récentes dans ce domaine. Le P-DG d'AT a également souligné à

cette occasion que la wilaya de Sétif est "à l'avant-garde dans le domaine des télécommunications, Algérie Télécom ayant introduit 50.000 nouvelles lignes du réseau de la nouvelle génération, auxquelles s'ajoutent dans le courant de cette année, 20.000 lignes supplémentaires". L'objectif tracé par AT à l'échelle nationale permettra, à l'horizon 2013, d'atteindre 6 millions 500 mille abonnés dès la fin de l'année 2010, a révélé le même responsable, notant que les progrès en voie de consolidation concernent les liaisons téléphoniques, l'internet et l'image avec un débit de 50 mégabits par

seconde. Des communications ont été présentées par des spécialistes sur "le programme de développement des réseaux des télécommunications de futures générations d'Algérie télécom", la "présentation du réseau wifi" et "la modernisation du réseau d'accès d'Algérie télécom". Les activités de ce salon ont été suivies en direct, par vidéo conférence, par les étudiants et les enseignants de l'université de Chlef, grâce au MSAN (multi service access node), ou nœud d'accès multi-service, lancé le 22 avril dernier au niveau du pôle universitaire d'El Bez.

K. B.

## ANNABA

### Concession des plages

Sept plages seront exploitées durant la saison estivale 2010, dans la commune de Annaba, par des jeunes sans emploi dans le cadre de la concession, a-t-on appris mardi dernier des services de la wilaya. Quelque 42 lots repartis à travers ces plages ont été dégagés, à ce titre, pour faire l'objet d'une attribution au profit de jeunes bénéficiaires.

APS



AÏN DEFLA, PÉNÉTRATION EN GAZ DE VILLE

## 32 communes raccordées

*Une couverture optimale en matière d'électricité, 32 communes -sur 36- reliées au réseau du gaz de ville, tel est l'état des lieux à travers la wilaya de Aïn Defla.*

PAR CHEMS-EDDINE MOURAH

La direction régionale Sonelgaz de Aïn Defla dresse son bilan 123.386 clients électricité et 39.694 client gaz. Au cours d'une rencontre avec la presse, le directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (filiale de Sonelgaz), accompagné de ses principaux collaborateurs, a présenté au Centre d'animation et de la jeunesse le bilan des activités. Il a tenu à retracer les principales étapes touchant la transformation et l'évolution de Sonelgaz depuis sa date de création le 5 juin 1947, sous l'appellation de EGA : 28 juillet 1969, création de la Société d'électricité et du gaz, 10 janvier 2009, création des sociétés d'engineering, des systèmes d'information et de la gestion immobilière. Le groupe compte aujourd'hui, outre la maison-mère, 32 sociétés filiales et 6 sociétés de participation directe. La direction de la distribution d'Aïn Defla couvre l'ensemble de la wilaya qui comprend 36 communes et 14 dairas. Elle gère le développement des réseaux et des installations électriques et gazières. Elle compte 123.386 clients électricité, 3.694 clients gaz, 6 services exploitations, 6 agences commerciales pour un réseau électricité de 6.399 km dont 2.356 de moyenne tension, 2.360 postes transformateurs et 779.079 km de réseau gaz dont 659.596 km en PE. Elle participe au développement des ventes et au recouvrement des créances et s'occupe de la construction, de la maintenance et de l'exploitation des ouvrages au nombre de 1.486, à la fin mai. De nouveaux postes seront installés à Khemis Miliana, Kherba, El Attaf et Bir Ould Khalifa d'une puissance de 70 MVA. Pour la pénétration en gaz, le directeur nous annonce qu'à ce jour, sur 36 communes, 32 restent encore non desservies. Pour les autres



Siège de la Sonelgaz.

communes, le nombre de branchements s'élève à 47.075. La ville de Miliana est en tête avec un taux de 81,89, suivie d'Aïn Defla avec 72,19%. La commune de Djendel est à la traîne avec 16,53%. Pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2010 il faut signaler la mise en service de 1.250 branchements à Bir Ould Khalifa, 2.733 à Djendel, 254 aux Arribs, 290 à El Attaf, 200 à Miliana et 19 à Khemis Miliana. Pour l'électricité, la mise en service a touché 21 quartiers situées à travers 16 communes et l'installation à Sidi Hamou (Kherba) d'un site de 30 kv avec 18 annexes extensibles. Pour les travaux en cours de réalisation, le directeur nous signale la réhabilitation du poste de l'OAIC à Khemis Miliana, la restructuration MTS à Aïn Defla, à Hammam Righa, Miliana, El Abadia, la création de postes MAC à Khemis Miliana, Miliana, Djendel et Hammam Righa, l'équipement du CEM de Rouina et du lycée de Hammam Righa, la création de postes ACC aux Arribs, à Bourached et à Djelida. Le personnel comprend 301 agents dont 6 cadres. L'effectif féminin s'élève à 34 soit 11,30% de l'effectif total. Lors des débats de nombreuses questions ont été soulevées sur la qualité des prestations, les coupures fréquentes d'électricité, absence de permanence, dommages, causés par les ruptures de courant. Le président de

l'Association des consommateurs a souligné, de son côté, le non remboursement des factures qui concernent la perte des appareils électroménagers en cas de rupture de courant et l'absence de communication pour les cas d'interruption de l'alimentation en énergie électrique. Le directeur a tenu à clarifier plusieurs points sensibles : "Pour les coupures programmées, nous sommes en relation avec les assemblées populaires communales pour diffuser l'information. Quant aux coupures imprévues (rupture de câbles souterrains ou acriens) les commerçants et industriels devront s'équiper, de sources autonomes (groupes électrogène)", explique-t-il. À propos des délais d'intervention, un service spécial fonctionne pour le traitement informatique des appels. Concernant les dégâts causés par les coupures intempestives, l'expertise de l'assureur et les factures d'achat sont les deux points importants pour dédommager le client. En guise des conclusions, le directeur a insisté sur les campagnes d'information et de communication pour la promotion de l'opération encaissement au sein des bureaux de postes, la sensibilisation sur le risque lié au gaz en l'absence du respect de sécurité, à travers des journées portes ouvertes et des animations tenues au sein des établissements scolaires. C.-E. M.

LAGHOUAT

## Création de plus de 150 périmètres pastoraux

Cent cinquante-deux périmètres pastoraux seront créés à Laghouat au titre du Programme de développement rural intégré pour la période 2010-2014 ont indiqué à l'APS, mardi dernier, les services de la conservation des forêts de la wilaya de Laghouat.

Ces périmètres, financés au titre du Fonds de développement de la steppe et du programme de mise en valeur agricole par la concession, seront réalisés par le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS) avec une moyenne annuelle de trente trois périmètres, a indiqué le conservateur des forêts. Ce programme, qui prévoit également la réalisation de puits et l'ouverture de pistes rurales, vise la lutte contre le phénomène de désertification et la protection des sols fragiles, a précisé le conservateur, Salim Hadid.

Ce dernier a annoncé, par ailleurs, le lancement de trente-huit projets de proximité, pour un coût de cinq cent quatre-vingt-dix millions de dinars, en faveur des zones rurales des vingt-trois communes de la wilaya de Laghouat. Ces opérations, qui visent le désenclavement des régions reculées et l'amélioration du cadre de vie des populations rurales, sont actuellement en phase de finalisation de leurs procédures administratives, a signalé M. Hadid, ajoutant qu'une opération de plantation, sur huit cents hectares de zones pastorales, devrait être également lancée dans le cadre de ce quinquennal.

Selon toujours M. Hadid la conjugaison des efforts de tous est nécessaire pour lutter contre la désertification qui a déjà affecté près de 75% des terres de Laghouat et en menace 18% autres.

N. F.

LA MARSA

## 740 ruches distribuées

Dans le cadre du programme du Plan de développement rural intégré (PPDRI), 740 ruches ont été récemment distribuées à 73 agriculteurs des communes de La Marsa et de Moussadek. Selon la Conservation des forêts de Chlef qui a procédé à la remise des vingt ruches (dix ruches pleines et dix vides) à chacun des bénéficiaires, cette opération permet d'améliorer les conditions de vie et la fixation des populations par un contrôle des flux de l'exode rural d'autant plus que la région se prête à l'apiculture.

Il faut dire que l'apiculture est devenue, en un laps très court, une activité lucrative pour de nombreux agriculteurs et le prix du kilogramme de miel ne cesse d'augmenter d'année en année. On peut extraire d'une ruche jusqu'à vingt kilogrammes de miel. Aujourd'hui et en raison de ses vertus thérapeutiques, le kilogramme de miel est proposé sur le marché des prix très élevés.

B. O.

TÉNÈS

## Sauvegarde et mise en valeur du site romain Arsenaria

Le site de ruines romaines "Arsenaria", est le vestige d'une ancienne colonie romaine. Arsenaria est situé à quatre kilomètres de la mer près de la localité de Sidi Bouras à Ténès. Un concours national d'architecture a été initié, récemment, par les autorités wilayaes de Chlef pour la sauvegarde et la mise en valeur de ce site historique représentant une richesse inestimable en matière de patrimoine touristique dans la wilaya.

R. C.

CHLEF, EXAMENS DE CERTIFICATION À DISTANCE

## Près de 17 mille candidats enregistrés

PAR BENCHERKI OTSMANE

Les examens de certification du niveau scolaire se sont tenus mardi 18 et hier mercredi pour près de 17 mille candidats inscrits au Centre régional d'enseignement et de formation à distance, qui rappelle-t-on, regroupe la wilaya de Chlef, mais également celle de Aïn-Défla. Selon l'administration de ce centre, et afin de permettre aux candidats de passer les épreuves dans les meilleures conditions, 350 encadreurs ont été affectés dans les 41 centres d'examens ouverts à Chlef et

33 à Aïn-Défla. Pour cette année de nouveaux centres d'examens à l'image de ceux de Ténès ou de Zéboudja ont ouverts leurs portes pour indiquer-t-on éviter les longs déplacements des candidats vers le chef-lieu de wilaya. Quant aux candidats au Baccalauréat, le CREFD fait état de 3.339 postulants dont 39 détenus qui devront composer le 6 juin à l'instar de leurs homologues du système classique. Le centre dispense des cours du moyen et du secondaire conformément au programme annuel du ministère de l'Éducation. Il faut souligner que ce centre est devenu une véritable bouée de

sauvetage pour les milliers d'exclus du système scolaire car il leur permet d'accéder aux niveaux supérieurs, conditions requises pour passer d'autres concours professionnels. En effet le nombre d'inscrits au CREFD est passé de 12 mille en 2008/2009 à près de 20 mille en 2009/2010. Par ailleurs pour répondre de manière efficace aux attentes des candidats en matière de prise en charge, un nouveau bâtiment abritant le siège du CREFD a été réalisé à Chlef et a ouvert ses portes au cours du mois d'avril.

B. O.



SIDI MEROUANE (MILA), UNE COMMUNE DÉSHÉRITÉE

# LE MORNE QUOTIDIEN DES CITOYENS

*Sidi Merouane n'est plus qu'un "minuscule" village que personne ne connaît car il n'y a pratiquement rien à faire ni à voir. Seul le vide total enveloppe le village et les journées sont très longues pour les populations qui y vivent.*

PAR ZAOUI ABDERAOUF

Sidi Merouane, chef-lieu de la daïra et de la commune du même nom, situé à 15 kilomètres au nord de Mila et à moins de 10 km de Grarem Gouga, est un grand patelin qui a eu son heure de gloire avant de sombrer dans l'anonymat, et n'était-ce son nom de "saint" qui sonne bien dans les oreilles des gens, il se serait noyé dans l'oubli total. Et pourtant, ce village, pour ceux qui l'ignorent, formait avec Ain M'lila et Telegma le fameux "triangle des Bermudes" algérien où le trabendo, la devise et la pièce automobile coulaient à flots. Les Mérouaniens étaient des gens très riches comparativement aux autres populations milésiennes durant les années de gloire de leur agglomération. Aujourd'hui, les temps ont changé et Sidi Merouane n'est plus qu'un "minuscule" village que personne ne connaît car il n'y a pratiquement rien à faire ni à voir. Seul le vide total enveloppe le village et les journées sont très longues pour les populations qui y vivent. La plupart des gens fuient vers le chef-lieu de wilaya pour "tuer" le temps et ne reviennent que tard dans la soirée, pour ne plus ressortir car il n'existe aucun moyen de distraction à même de leur faire oublier leur ennui. Ainsi va la vie à Sidi Merouane. Aussi, les citoyens ne cessent de solli-



Sidi-Merouane n'est plus qu'un tout petit village.

citer les autorités locales pour la construction de lieux de détente car ceux existants sont insuffisants au vu du nombre d'habitants qui ne cesse de croître. Plus on en construit, plus la demande augmente. Les jeunes de Fardwa, Chebbouba, Ezzaouia, le centre du village et autres quartiers souffrent le martyre et ne savent plus quoi faire. L'APC, malgré tous les efforts qu'elle consent n'est pas maîtresse de tous les projets et est tributaire du budget que la wilaya lui alloue. Et si la situation empire, la faute n'incombe pas aux responsables d'autant plus que Sidi Merouane ne possède aucune source de revenus. Et ce n'est pas pour rien que les jeunes ont, de guerre lasse, et ne voyant rien venir, à un certain moment de l'histoire de leur village, crié haut et fort "la vie prend fin à Sidi Merouane". Que dire de plus? Pour l'année en cours et pour celles à venir, l'APC, au vu du budget dont elle dispose, projette de goudronner toutes les routes menant vers les différents quartiers. Elle procédera également à la pose de carrelage et "éclairera"

le village par l'installation de lampadaires un peu partout dans le village. Des aires de jeu apporteront un souffle d'espoir aux jeunes, principalement en ces temps de liesse que la qualification de l'équipe nationale a fait naître dans le cœur des Algériens. Les Merouaniens ne font pas exception à la règle. Des emplois dans le cadre de l'insertion des jeunes, environ une centaine, seront créés pour "alléger" le chômage. Il faut avouer qu'à Sidi Merouane, seules les collectivités locales et l'enseignement sont recruteurs. Enfin, concernant le logement, les 1.600 dossiers de demandeurs seront un jour satisfaits, les logements en voie de réalisation ou à réaliser, environ 700 au total, combleront quelque peu le déficit en logements et nourriront les rêves de ceux qui n'en possèdent pas. Les responsables locaux, conscients des problèmes qui touchent leur commune, ne cessent d'œuvrer dans le bon sens pour améliorer le cadre de vie des citoyens et font des mains et des pieds pour satisfaire les rêves de leurs électeurs.

Z. A.

EL TARF, JOURNÉE NATIONALE D'INFORMATION SUR LES CANCERS

## L'importance du dépistage précoce

PAR MAYSSA FETTOUCHE

L'hôpital d'El tarf a abrité, mardi dernier, une journée régionale d'information sur le dépistage des cancers au cours de laquelle le Pr Bensafar, exerçant au Centre hospitalo-universitaire Mustapha Bacha d'Alger, a fait état des cancers du colon, du rectum, du col de l'utérus et de la prostate. Selon lui, l'intérêt doit être accordé à leur dépistage précoce pour une prise en charge efficace par une équipe pluridisciplinaire. Il a en outre déclaré que d'"importants" moyens matériels et humains ont été mobilisés par les pouvoirs publics pour un "sursaut" dans la lutte contre les cancers, présentant une prévalence élevée en Algérie. Selon les organisa-

teurs, l'objectif de cette rencontre est d'exposer la méthodologie de la mise en place de programmes de dépistage précoce pour réduire les chiffres "alarmants" relatifs aux sujets atteints, tout en réduisant les coûts de prise en charge qui constituent un lourd fardeau.

Le professeur Kheira Bouzid-Bendissari, du CHU de Beni-Messous (Alger), a souligné, pour sa part, qu'il est "du devoir de chacun de relever le défi pour mettre fin à cette prévalence de cancers en s'appuyant principalement sur les actions de dépistage organisé qui offrent la possibilité de détecter suffisamment à temps des anomalies qui pourraient s'avérer cancéreuses".

L'enjeu est "de taille" et le lancement du "plan national de lutte contre

le cancer" s'inscrit dans cette optique, a-t-elle soutenu, estimant que ce genre de rencontres est considérée comme une "formation continue et de mise à jour des connaissances".

Les participants à cette rencontre qui a réuni des médecins spécialistes et généralistes, des gynécologues, radiologues, anatomopathologistes et urologues, ainsi que des sages-femmes et des paramédicaux, venus des wilayas de Annaba, Guelma, Souk-Ahras, Tébessa, Sétif, Oum El Bouaghi, Skikda, Constantine, Mila et El Tarf, ont insisté sur la nécessité du dépistage précoce et sur "la mise en œuvre sans plus tarder du projet d'ouverture d'un centre anti-cancer par wilaya ou, au moins, une unité d'oncologie".

M. F.

EL-KALA (TARF)

## La chambre de pêche cambriolée

Profitant de l'absence de l'éclairage public, des maraudeurs ont visité la nuit l'un des bureaux de la Chambre de la pêche sise à la cité des Crêtes à El-Kala, dans la wilaya d'El-Tarf. Le ou les cambrioleurs se sont emparés d'un micro-ordinateur ainsi que d'accessoires nouvellement acquis par l'organisme. Une plainte a été déposée au niveau du commissariat de police. Les services de sécurité, une fois avisés, ont diligenté une minutieuse enquête afin de pouvoir appréhender le ou les malfaiteurs. Il est à signaler que plusieurs quartiers au niveau de cette agglomération de plus de 30 mille habitants sont mal éclairés ou ne disposent pas du tout de l'éclairage public.

M. S.

SKIKDA

## Réception de six gares routières avant fin 2010

Six gares routières, en cours de réalisation à Skikda pour une enveloppe de plus de 226 millions de DA, seront réceptionnées "avant fin 2010", a-t-on appris mardi dernier des services de la wilaya. Sidi Mezghiche, une gare de 5 mille m<sup>2</sup>, est en construction pour un montant de 35,6 millions DA. Le chef de l'exécutif local a exigé le remplacement d'un bureau d'études défaillant et instruit les responsables de la DUC (direction de l'urbanisme et de la construction) de prendre charge les aménagements extérieurs. Les travaux de réalisation de la gare de Tamalous ont dépassé, en revanche, le seuil des 70 %, selon les services de la wilaya qui ont précisé que cette infrastructure, en chantier sur une superficie de 9 mille m<sup>2</sup>, a nécessité une enveloppe de 68,4 millions de dinars. Les futures gares routières, en réalisation à El Harrouch, Azzaba et à Aïn Kechra, enregistrant un taux d'avancement "appréciable", devraient être livrées avant la fin de l'année 2010, contribuant ainsi à combler, dans les différentes localités de la wilaya de Skikda, un important déficit en la matière, a-t-on ajouté.

## La production de fraises en légère baisse

Une production de près de 23.000 quintaux de fraises est attendue cette année dans la wilaya de Skikda, contre une récolte légèrement supérieure (24.000 quintaux) en 2009, a indiqué mercredi un cadre de la direction des services agricoles (DSA). Cependant, selon M. Aziz Dridah, ingénieur agronome à la DSA, une "nette tendance à l'accroissement de la production de ce fruit est observée ces dernières années, puisque moins de 15.000 quintaux avaient été récoltés en 1999 sur une superficie équivalente". Selon la même source, si la production de cette année est "légèrement inférieure" à celle de la saison dernière, c'est "uniquement à cause des intempéries qui ont contrarié les prévisions". La wilaya de Skikda compte plusieurs variétés de ce fruit très apprécié dont la "Ruscada", une espèce locale introduite en 1920 par des colons italiens, particulièrement répandue sur les montagnes de Stora et de la Grande-plage, ainsi que dans la commune de Aïn Zouit. La Fête de la fraise 2010, toujours très attendue dans l'antique Ruscada, est programmée pour les 28, 29 et 30 mai prochains.

APS

## 60 insurgés tués à Upper Orakzai

Au moins 60 insurgés ont été tués et 20 autres blessés par les forces de sécurité dans la région tribale d'Upper Orakzai, dans le nord-ouest du Pakistan. 22 membres des forces de sécurité ont également été blessés dans les combats. Il s'agit de la dernière offensive lancée par les forces de sécurité pakistanaises contre les Talibans dans la région d'Orakzai. Plus de 700 rebelles ont été tués durant les deux derniers mois dans les opérations militaires menées contre les rebelles dans les régions tribales pakistanaises.

## Nouvelles violences au Kirghizstan

De nouvelles violences ont éclaté hier à Djalal-Abad, dans le sud du Kirghizstan, faisant un mort et 17 blessés. Le chef du gouvernement de transition, Rosa Otounbaïeva, a affirmé pour sa part que "la situation à Djalal-Abad est tendue mercredi" et que des manifestants tentaient de s'emparer d'un bâtiment de l'université et de l'incendier. Cette région du sud de ce pays d'Asie centrale, a connu vendredi des affrontements entre les partisans et les opposants du gouvernement intérimaire, qui ont fait également un mort et 63 blessés. Le Kirghizstan traverse depuis début avril une crise politique qui s'est traduite par l'éviction du président Bakiev et la mise en place d'un gouvernement intérimaire à la suite d'une insurrection populaire. M. Bakiev a été forcé à l'exil au Bélarus et inculpé de "meurtres" par le gouvernement intérimaire qui réclame son extradition.

## Mise en garde de Moscou contre des sanctions unilatérales



Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a confirmé l'accord de Moscou à un projet de résolution à l'Onu prévoyant de nouvelles sanctions contre l'Iran, a indiqué le ministère des Affaires étrangères hier. M. Lavrov en a fait part à son homologue américaine Hillary Clinton lors d'une conversation téléphonique mardi. "L'étape suivante consiste à poursuivre le travail au sein du Conseil de sécurité (de l'Onu) où les membres non permanents pourront exprimer leur opinion sur le projet", indique un communiqué du ministère. Cette résolution, d'inspiration américaine prévoit un renforcement des sanctions contre l'Iran malgré un plan turco-brésilien pour permettre l'enrichissement d'uranium iranien à l'étranger. "Il faut en même temps analyser la situation de la manière la plus minutieuse qui soit en raison de l'adoption" du compromis négocié par la Turquie et le Brésil, note le ministère russe. M. Lavrov a, par ailleurs, mis en garde Mme Clinton contre l'adoption de sanctions supplémentaires et unilatérales par les Etats-Unis et l'Union européenne. Le projet de résolution prévoit que l'Iran ne pourra investir à l'étranger dans certaines activités sensibles comme les mines d'uranium et que ses navires pourront être inspectés en haute mer. Le projet interdit aussi la vente à Téhéran de huit nouveaux types d'armements lourds, notamment des chars.

## ASSAUT CONTRE LES CHEMISES ROUGES APRÈS DEUX MOIS DE CRISE

# La situation reste tendue

*L'armée thaïlandaise a donné l'assaut, hier matin, contre les "chemises rouges" retranchées depuis deux mois dans un quartier du centre touristique et commercial huppé de Bangkok depuis début avril.*

PAR NINA SARATI

Après deux mois de manifestations d'abord pacifiques puis émaillées d'incidents violents et plusieurs séances de négociations infructueuses, l'armée a envoyé des blindés et des centaines de soldats pour bloquer la zone après avoir ouvert une brèche dans une barricade de pneus, de bambous et de barbelés. Des dizaines de soldats avaient pris position sur l'avenue où est située l'ambassade américaine, dont l'accès était bloqué par des barbelés tranchants. Cinq civils au moins ont été tués, dont un journaliste italien tué par balle. L'opération s'est achevée avec la dispersion des manifestants et la reddition peu après 13H00 (06H00 GMT) de leurs leaders. Le pouvoir a estimé à plus de 2.000 le nombre de manifestants actifs à l'extérieur du camp, et environ 5.000 ceux qui ont ignoré lundi l'ordre de partir. Les troupes d'élites thaïlandaises ont l'autorisation de "tirer immédiatement" sur toute personne en train d'allumer des incendies ou de se livrer à des pillages dans le camp retranché des "chemises rouges", a indiqué un porte-parole de la police peu avant la reddition.

"Nous cessons la manifestation maintenant. Je sais que c'est inacceptable pour certains d'entre vous", a déclaré l'un d'eux, Nattawut Saikuar. "Nous allons échanger notre liberté contre votre sécurité. Nous avons fait tout ce que nous pouvions (...). Je demande à tout le monde de rentrer chez soi". L'émotion était vive parmi les milliers de "rouges", dont de nombreuses femmes. Au moment de l'assaut, des chants de lutte avaient été entonnés alors qu'une banderole "Arrêtez de tuer le peuple" avait été déployée. Puis les manifestants avaient commencé à marcher vers les issues du camp retranché. "A l'issue de l'opération, le gouvernement a repris le contrôle de

Rajaprasong et Lumpini mais il y a plusieurs zones où les opérations doivent se poursuivre", a-t-il indiqué.



Des soldats de l'armée thaïlandaise franchissent les barricades du camp retranché des Chemises rouges à Bangkok.

Un couvre-feu prenant effet de 20h00 hier soir (13h00 GMT) à 06h00 aujourd'hui matin a été imposé dans la soirée dans la capitale, en raison de la poursuite des violences des certains quartiers de la ville. Le ministre de la Défense thaïlandaise, Prawit Wongsuwan, a précisé que les forces de sécurité attendent la rentrée des gens chez eux pour s'occuper de ceux qui provoquent des troubles".

Alors que les heurts du week-end, au sud et au nord de la zone rouge, ont fait 39 morts et près de 300 blessés, le coup de force militaire contre les insurgés n'a pas mis un terme aux violences. Des combats avaient lieu en matinée dans le grand parc Lumpini, un lieu de promenade des Thaïlandais et des touristes étrangers.

Les autorités thaïlandaises avaient rejeté les appels répétés des chemises rouges au cessez-le-feu en excluant toute négociation avant leur départ de Bangkok malgré l'accord des "rouges" pour une médiation de parlementaires sur proposition du président du Sénat thaïlandais, Prasobsuk Boondej, de servir de médiateur. Elles avaient mis fin dans la nuit aux perspectives de reprise des négociations dont les dernières avaient été rompues il y a une semaine, lorsque le Premier ministre contesté, Abhisit, exaspéré par la surenchère des "rouges", avait annulé sa proposition d'organiser des élections anticipées à la mi-novembre.

La Bourse de Bangkok, une agence bancaire, les locaux d'une société d'électricité, ainsi que plusieurs centres commerciaux dont le Central World, l'un des plus grands de la capitale fermé depuis plusieurs semaines, étaient en feu et le gouvernement a lancé un ultimatum aux pillards et émeu-

tiens. "Le gouvernement appelle quiconque menant des attaques à cesser ces actions car leurs leaders se sont déjà rendus et ont convenu d'entamer la réconciliation nationale", a déclaré M. Panitan

Par ailleurs, environ 2.000 manifestants ont incendié le bâtiment du gouvernement provincial d'Udon Thani, dans le nord-est du pays. La Thaïlande traverse depuis la mi-mars une crise politique sans précédent, la pire dans le royaume depuis 1992. Elle est marquée par un mouvement de protestation mené par les "chemises rouges", partisans de l'ex-Premier ministre en exil, Thaksin Shinawatra, renversé en septembre 2006 par un coup d'Etat militaire. Ils réclament le départ de l'actuel Premier ministre qu'ils accusent d'être "illégitime" et la tenue de nouvelles élections législatives. Au moins 68 personnes ont été tuées et environ 1.700 autres blessées.

L'ex-Premier ministre thaïlandais en exil Thaksin Shinawatra a démenti hier avoir sapé les négociations entre les "chemises rouges" et le gouvernement, affirmant qu'il n'était pas le "cerveau des terroristes". "Je ne me suis jamais opposé aux efforts de négociation (...). Le gouvernement se trompe en accusant le Front uni pour la démocratie contre la dictature (UDD) et les manifestants d'être des terroristes et en m'accusant d'être le cerveau des terroristes. Je démens totalement cette accusation", a-t-il ajouté.

Evoquant les violences du week-end, Amnesty International a accusé des militaires d'avoir "tiré à balles réelles sur des personnes (...) qui ne représentaient aucun danger pour les soldats ou pour les autres".

N. S.

## LIBÉRATION ANTICIPÉE DU MEURTRIER DE CHAPOUR BAKHTIAR APRÈS LE RETOUR DE REISS EN FRANCE

# Soupçons sur un arrangement

La France a accordé mardi une libération anticipée à Ali Vakili Rad, un Iranien en prison depuis 1991 pour l'assassinat près de Paris de l'ex-Premier ministre du Shah Chpour Bakhtiar. Cette libération alimente le soupçon d'un échange avec la jeune Française Clotilde Reiss libérée par Téhéran dimanche. Sorti de prison en fin de matinée, Ali Vakili Rad s'est envolé pour Téhéran dans l'après-midi à bord d'un vol régulier d'Iran Air de l'aéroport parisien d'Orly. Il avait été condamné en 1994 à la prison à perpétuité assortie d'une peine incompressible de 18 ans pour l'assassinat de l'ancien Premier ministre iranien, exilé en France après la révolution islamique.

"Le tribunal d'application des peines a, par jugement rendu ce jour, admis M. Ali Vakili Rad, au bénéfice de la libération conditionnelle", a indiqué le parquet dans un communiqué.

L'avocat Karim Lahidji, qui avait représenté la famille de Chpour Bakhtiar lors du procès de 1994 à Paris, a dénoncé une libération relevant d'un "marchandage avec un Etat terroriste". "C'est un échec pour un

gouvernement démocratique de céder face à un Etat terroriste", a déclaré à l'AFP cet avocat d'origine iranienne qui est aussi vice-président de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH).

Une accusation de nouveau rejetée mardi par le gouvernement français. "La justice est indépendante et il n'y a eu à aucun moment aucun lien, aucun marchandage, aucun échange, aucune tractation de quelque nature que ce soit", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Bernard Valero.

Cette libération, deux jours après le retour en France de Clotilde Reiss, alimente en effet les soupçons exprimés par la presse et l'opposition. La jeune universitaire de 24 ans avait été arrêtée, emprisonnée puis retenue en résidence surveillée pendant 10 mois à Téhéran pour avoir participé à des manifestations d'opposition en juin 2009.

Me Lahidji a cependant admis la légalité de la procédure, malgré les circonstances sordides de l'assassinat de Chpour Bakhtiar. Celui-ci avait été saigné au cou-

teau de cuisine par Ali Vakili Rad et ses deux complices après avoir été "anesthésié pour qu'il ne crie pas", a-t-il rappelé. Les trois tueurs étaient partis ensuite à Genève pour y prendre l'avion en direction de Téhéran, mais Ali Vakili Rad avait raté son vol et été arrêté par la police suisse.

Ayant accompli la part incompressible de sa peine, ce dernier était libérable depuis près d'un an, mais sa remise en liberté était suspendue à un arrêté d'expulsion. Après s'y être refusé pendant des mois, le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux a annoncé lundi l'avoir signé. Dimanche, le président Nicolas Sarkozy n'avait pas évoqué la polémique, mais remercié "particulièrement" ses homologues brésilien, syrien et sénégalais pour leur "rôle actif" dans la libération de Clotilde Reiss. Le ministre brésilien des Affaires étrangères, Celso Amorim, a confirmé lundi le rôle "fondamental" de son pays dans cette affaire. Le président français Nicolas Sarkozy a estimé mardi que cette offre était un "pas positif" vers le règlement de la crise du nucléaire iranien, qui constituait la toile de fond de l'affaire

CAILLASSAGE DU BUS DES VERTS AU CAIRE : LA FIFA REND SON VERDICT

## UNE SANCTION SANS COMMUNE MESURE AVEC LA GRAVITÉ DE L'ACTE



*L'Egypte a infligé une sanction minimum pour les graves incidents du Caire, et le caillassage du bus de la délégation algérienne en novembre dernier, avant, pendant et après le match Egypte - Algérie décisif des éliminatoires jumelées de la CAN et du Mondial-2010.*

Lire pages 12 et 13

### LA CHRONIQUE DE ABDOU SEGHOUANI

## LA FIFA PAS DU TOUT «FAIR-PLAY»

**L**a Fédération internationale de football a annoncé avoir infligé une sanction à l'Egypte après l'agression, le 12 novembre dernier, de l'équipe d'Algérie au Caire par des supporters égyptiens déchaînés. Elle lui a interdit de disputer à moins de 100 kilomètres du Caire ses deux premiers matches de qualification au Mondial 2014. Une sanction assortie d'une amende d'environ 71.000 euros. «Tout ça pour ça !». Il a fallu plusieurs mois, sept exactement, à l'instance de Zurich pour «accoucher d'une souris». Car, il s'agit bel et bien d'une sanction qui n'en est pas une et, plus encore, qui n'a absolument aucun sens si l'on s'en tient aux faits. Et pas seulement aux faits, puisqu'il s'agit de récidive de la part de l'Egypte du football qui a déjà des antécédents que la FIFA semble totalement occulter. L'Egypte et la Fédération de Samir Zaher s'en tirent plutôt bien. Alors, que s'est-il passé à Zurich? Pourquoi la FIFA a-t-elle fait preuve d'une telle indulgence envers un pays qui a instrumentalisé le football jusqu'à en faire un outil pour mobiliser «négativement» son opinion publique. Ce n'est pas une vue de l'esprit car tout le monde se souvient de cette «hystérie médiatique» qui a caractérisé le match Egypte-Algérie au Caire, avant, pendant et après son déroulement. En Egypte, et ce n'est un secret pour personne, à travers le monde, lorsque les chaînes de télévision se mobilisent, c'est qu'il y a un doigt qui actionne les manettes quelque part. Et, à chaque fois que l'Egypte est en compétition (sélection nationale et clubs confondus), c'est la fibre du «chauvinisme» qui est mise en branle par les autorités du

pays qui, de leur côté, participent à la campagne d'intimidation en se faisant remarquer par un encouragement à l'insécurité. Notamment, lorsqu'il s'agit de l'équipe visiteuse. Les sélections et les clubs «hôtes» de l'Egypte en savent quelque chose

***Si de tels actes  
et faits avérés  
s'étaient produits  
en Europe ou sur  
un autre continent,  
la facture aurait  
été plus lourde.***

pour avoir fait les frais de tant et tant d'intimidations et d'agressions. D'ailleurs, la Commission de discipline de la FIFA a bien «pris note» et «constaté» les actes de malveillance qui n'ont rien de spontané. Au contraire ! L'insécurité et le chauvinisme font partie du football en Egypte et de ceux qui sont chargés de sa gestion. Aussi, et c'est le plus grave dans l'histoire, à travers la teneur de la sanction qu'elle a prononcée à l'encontre de l'Egypte, la Fédération internationale de football fait dans les deux poids, deux mesures en la matière. Si de tels actes et faits avérés s'étaient produits en Europe ou sur un autre continent, la facture aurait été plus lourde. Mais pas en Afrique. Faire jouer l'Egypte à plus de 100 kilomètres du Caire c'est encourager les «caillasseurs» de bus sur quelque chose comme 99 kilomètres supplémentaires. En somme, la FIFA n'a rien fait d'autre que d'adresser ses encouragements à ceux qui usent de la violence et autres subterfuges malhonnêtes et condamnables dans le football en Afrique. Et Dieu sait qu'ils sont légion ces pseudo-supporters livrés à leur folie par les services de sécurité censés protéger le football de ces intrus. Cette sanction de la FIFA, c'est de la rigolade eu égard à la gravité des faits et la défaillance dont a fait preuve l'Egypte en n'assurant pas la sécurité des joueurs algériens, dont trois ont été blessés.

A. S.



UN PARTENARIAT A ÉTÉ SIGNÉ HIER

# Faderco, sponsor officiel de la Fédération de volley-ball

*C'est dans une ambiance très conviviale qu'a eu lieu, hier, à la salle des conférences de la maison des fédérations à Alger, la signature d'un partenariat entre la Fédération algérienne de Volley-Ball (FAVB) représentée par son président, M. Lemouchi, et le directeur général de Faderco Amor Habes.*

PAR SHIRAZ BENOMAR

Ce dernier a reçu des mains du président de la FAVB, histoire de remercier les médias qui suivent et soutiennent le développement de la discipline, la Une que *Midi Libre* a consacrée, le 10 octobre dernier, au Volleyeuses, sacrées championnes d'Afrique et auxquelles le notre quotidien avait rendu hommage le 8 mars dernier dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme, qui a coïncidé avec le troisième anniversaire du *Midi Libre*. Une, que le directeur général de Faderco a trouvé sublime.



La cérémonie de signature, hier à Alger, d'un partenariat FAVB - Faderco.

PH / F. Boudiaf

Ce dernier, a dans son allocution, mis l'accent sur la volonté de son entreprise qui, pour rappel, est une entreprise familiale qui existe depuis 24 ans. Entreprise qui sponsorise depuis l'an dernier avec son produit awane, le Beach volley. «Cela a commencé par une petite histoire, puis les répercussions de cette compétition ont dépassé les frontières». C'est donc naturellement que l'entreprise en est venu à sponsoriser les équipes féminines. Dans la foulée, l'orateur n'a pas caché l'intention de Faderco une entreprise 100% algérienne de sponsoriser

d'autres équipes féminines. En plus de signer un partenariat avec la FAVB, Faderco a signé un contrat de sponsoring du circuit Beach Volley dont le coup d'envoi aura lieu au mois de juin à Tlemcen, et après 8 étapes la finale se disputera à Alger au niveau de la Grande Poste. Le montant du sponsoring est de 15 millions de dinars, contre 12 millions l'année dernière. Le directeur du Marketing, lui, détaillera pour les présents, dont des présidents de fédérations, l'itinéraire qu'empruntera cette édition du Beach Volley.

S. B.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BASKET-BALL : 2<sup>e</sup> TOURNOI "PLAY-OFF":

## Vers une finale GSP-CRBDB

Le GS Pétroliers et le CRB Dar Beida, sont, à priori, bien placés pour atteindre la finale du championnat d'Algérie de basket-ball dont le 2<sup>e</sup> tournoi "Play-off" se déroulera du 20 au 22 mai à Hydra. Ces deux formations qui ont réalisé un parcours sans faute lors du tournoi de Boufarik (4 points), espèrent continuer sur leur lancée pour occuper l'une des deux premières places au classement final. Toutefois, le GSP et le CRBDB, éliminés en Coupe d'Algérie, vont se rencontrer vendredi dans un match dont le vainqueur pourrait terminer en tête du classement, et qui devrait jouer le match "retour" de la finale, et éventuellement la "belle" sur son terrain. Le WA Boufarik et le TBB Blida (3pts), sont dans l'obligation de gagner leurs trois matches à Hydra, pour espérer détrôner les deux grands favoris pour la finale. Toutefois, le TBBB encore auréolé de sa brillante qualification en finale de la Coupe d'Algérie aux dépens du WAB, saisira cette occasion pour bien se préparer à la finale de la Coupe d'Algérie prévue le 29 mai cinte l'ASPTT Alger. Cette dernière déjà éliminée en championnat, après son abandon lors du 1<sup>er</sup> tournoi, abordera cette compétition sans le moindre souci, avec l'objectif, tout comme le TBBB, de parfaire ses rouages en prévision de cette finale qu'elle voudrait remporter pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire, après avoir été championne d'Algérie en 2009. Chez les dames, qui disputent leur 2<sup>e</sup> tournoi à Staoueli, le titre ne devrait pas échapper à l'une des deux formations, le GSP ou l'ASPTT Alger. Les "Pétrolières" devraient en découdre avec leurs éternelles rivales, samedi, dont le vainqueur sera déclaré champion, en attendant d'autres retrouvailles en finale de la Coupe d'Algérie le 29 mai prochain.

APS

## PROGRAMME DU 2<sup>e</sup> TOURNOI

### Jeudi 20 mai: (3<sup>e</sup> journée):

15h00 HS Annaba - USA Batna  
16h30 ASPTT Alger - OC Alger  
18h00 GS Pétroliers - CR Hussein-Dey

### Vendredi 21 mai (4<sup>e</sup> journée):

15h00 ASPTT Alger - HS Annaba  
16h30 OC Alger - GS Pétroliers  
18h00 CR Hussein-Dey - USA Batna

### Samedi 22 mai (5<sup>e</sup> journée)

14h00 HS Annaba - CR Hussein-Dey  
15h30 USA Batna - OC Alger  
17h00 GS Pétroliers - ASPTT Alger





## CASBAH D'ALGER

## Visite guidée pour cinquante élèves



Une visite guidée à différents sites historiques et touristiques de la Casbah d'Alger a été organisée, mardi dernier, au profit d'une cinquantaine d'élèves par l'association des Amis de la rampe Louni-Arezki, à l'occasion de la clôture du mois du Patrimoine

"Cette visite est un trait d'union entre les anciennes générations (accompagnateurs et guides) et ces jeunes élèves, pour une transmission de la mémoire de cet endroit", a expliqué M. Lounès Aït Aoudia, président de l'association.

## SALON DU LIVRE ET DU MULTIMÉDIA AMAZIGHES

## Grande affluence au 2e jour

Une grande affluence de visiteurs curieux de découvrir les différentes facettes du patrimoine amazigh a été constatée, mardi, à la maison de la culture de Bouira, à la faveur de la 6e édition du salon du livre et du multimédia amazighes.

Les jeunes constituent le gros de ce public qui ne se gêne pas à prendre et feuilleter les ouvrages écrits en tamazight exposés par une vingtaine de maisons d'édition nationales, qui prennent part à ce salon culturel, ouvert depuis lundi.

## THÉÂTRE DE MARIONNETTES À AÏN TÉMOUCHENT

Le 4<sup>e</sup> festival national début juin

La quatrième édition du Festival culturel national du théâtre de marionnettes (FCNTM) est prévue à Aïn Temouchent du 1er au 8 juin prochain, a-t-on appris, mardi dernier, des organisateurs.

Avancée en raison du déroulement de la Coupe du monde de football, cette édition réunira 12 troupes sur 22 ayant présenté leurs demandes de participation, a indiqué un membre du Commissariat de cette manifestation.

## IL DONNERA UN SPECTACLE À LA SALLE ATLAS

## L'humoriste français Dieudonné à Alger

L'humoriste français, Dieudonné M'bala M'bala, se produira le jeudi 3 juin 2010 à la salle Atlas à Alger et le 4 juin au Sheraton d'Oran.

PAR LARBI GRAINE

Plus connu sous le nom de Dieudonné tout court, l'artiste puise la thématique de ses spectacles de l'actualité et des faits sociaux. On se souvient que dans «Mes excuses», il s'est essayé à commenter la polémique née de ses interventions médiatiques alors que dans «1905», il s'est amusé à railler le débat sur la laïcité et le voile. Ses spectacles se moquent du monde politique et cela ne lui a pas valu que des fleurs. L'artiste, de mère bretonne et de père camerounais, a été accusé d'antisémitisme. Jugé en 2004 devant la 17<sup>ème</sup> chambre correctionnelle de Paris pour avoir tenu des propos racistes, Dieudonné, soutenu par de nombreux fans s'en est défendu en disant que son sketch n'était pas antisémite et devait démentir avoir prononcé "Heil Israël" avec un salut nazi. Mais le personnage, à vrai dire, a toujours évolué à cheval sur deux domaines qui semblent antinomiques. Celui de la politique et celui de l'art. Dieudonné en tant qu'homme politique s'était présenté en 2002 aux élections législatives et régionales et avait soutenu la représentation des gens de couleurs à la télévision ainsi que le droit de logement pour tout le monde. Certains l'ont comparé à Coluche qui, en



Dieudonné M'bala M'bala.

Ph/D.R.

1981, s'était présenté aux élections présidentielles, mais la comparaison s'arrête là. Car Coluche avait pour objectif d'attirer l'attention sur certains points alors que Dieudonné voulait réellement aller jusqu'au bout de son projet.

Ses débuts sur la scène artistique, il les a faits en compagnie d'Elie Semoun, un ancien copain à l'humour décapant. Ils font alors des sketches qu'ils écrivent ensemble avant de les monter sur les planches. Les chaînes de télévision les feront davantage connaître et le duo atteint la célébrité en 1991. Durant l'année 1996 Dieudonné se frottera au ciné-

ma. Il jouera successivement dans «Didier» d'Alain Chabat, «Le déménagement» d'Olivier Doran et le «clone» de Fabio Conversi. L'expérience du duo prend fin après que les deux amis eurent décidé de se séparer, chacun allant poursuivre sa carrière en solo. Après une période qu'il consacra de nouveau au cinéma en jouant dans les films de Valérie Lemercier : "Le derrière" et "Vive nous", il revient à ses premières amours en montant le sketch "Pardon Judas". Le public algérois appréciera à coup sûr le spectacle de ce véritable professionnel du rire qui promet d'être attrayant. L.G.

## BAISSER DE RIDEAU SUR LE FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE

## Les meilleures tisserandes primées

PAR KARIMA HASNAOUI

La première édition du festival national de la création féminine s'est achevée mardi. La cérémonie de clôture a été marquée par la présence de Khalida Toumi, ministre de la Culture, qui a saisi cette occasion pour appeler à la conjugaison des efforts pour la promotion de ce festival «*dédié à la création de la femme algérienne, qui n'a pas, a-t-elle poursuivi, les moyens de se déplacer soit à la radio ou bien au marché pour diffuser ses ouvrages*». Et d'ajouter: «*cette manifestation est dédiée à la femme qui se trouve à l'intérieur du pays, dans les régions reculées à l'image de Laghouat et Timimoun*». Pour Khalida Toumi, les traditions algériennes existent depuis la

nuit des temps, et le tissage, a-t-elle soutenu, est l'un des arts les plus anciens et importants qui puisse exister en Algérie. «*L'année prochaine, a indiqué la ministre, le festival consacrera un autre art*».

Des prix sanctionnant le travail des tisserandes ont été décernés aux lauréates par un jury constitué d'une commission scientifique de haut niveau présidée par Mme Harfaoui, universitaire chargée du patrimoine. Ainsi, Nacéra Harb, de la wilaya de Tizi-ouzou, tisserande spécialisée dans les tapis et carpettes de petits formats, s'est vu attribuée des mains de Khalida Toumi, le trophée de la meilleure tisserande. Le prix consiste en un métier à tisser en bois pour la décora-

tion, surmonté de plaques en verre avec pleins de motifs.

Des prix d'encouragement et de reconnaissance ont également été remis par la ministre aux artisanes, entre autres, de Timimoun et Bouira.

La troupe «Izelouane» de Timimoun, a animé la soirée en interprétant quelques morceaux de la musique «Ahlellil», classée patrimoine culturel immatériel mondial par l'UNESCO. Khalida Toumi a exhorté l'assistance présente à aider cette troupe qui représente «*cette un art se trouvant uniquement à Adrar*». «*J'invite a-t-elle dit à l'adresse des médias, à lui prêter main forte en lui consacrant du temps dans vos émissions*».

K.H.

11<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN

## Soirée Jazz avec «Neil Cowley Trio»

PAR AMEL BENHOCINE

A l'occasion de la 11<sup>ème</sup> édition du Festival culturel européen, le British Council et l'Ambassade du Royaume-Uni en Algérie organisent une soirée jazz avec le groupe Neil Cowley Trio. Le concert de ce groupe qui se produit pour la première fois en Algérie, aura lieu dimanche prochain à partir de 19h00 à la salle Ibn Zaydoun de l'Office Riadh El Fath à Alger.

En l'espace de quelques années, Neil Cowley Trio a réussi à se hisser parmi les groupes les plus en vue de Grande-Bretagne. Bannissant les frontières entre



classique, rock, funk et Jazz, le pianiste et chef d'orchestre «Neil Cowley» a su créer une musique qui est à la fois poignante et puissante, déclinée avec une touche singulière caractéristique de l'excentricité anglaise. Neil Cowley et ses compagnons du groupe, «Even Jenkins» à la batterie et «Richard Sadler» à la contrebasse, transportent le public à travers un voyage sonore exaltant et bouleversant de tendresse. Le public aura également la latitude de découvrir les morceaux du tout nouvel album de cet artiste intitulé «Radio Silence» qui est sorti le 19 avril dernier.

A. B.

## Cuisine

### Salade d'aubergine et de poivrons



#### Ingrédients :

1 aubergine  
3 poivrons (vert, rouge et jaune)  
4 petites tomates  
2 c. à soupe d'huile d'olive  
2 gousses d'ail hachées  
1 c. à café de coriandre hachée  
1 c. à soupe de persil haché  
Sel, cumin  
Piment doux  
Piment fort (harissa)

#### Préparation :

Laver et éplucher l'aubergine, la couper en dés, les faire cuire à la vapeur pendant 10 minutes. Laver les poivrons et les essuyer, les faire griller, les mettre dans un sac en plastique et laisser refroidir, éplucher les poivrons sans les laver, retirer les graines et les couper en dés.

Laver les tomates, les râper avec une râpe à grands trous. Mettre les aubergines dans une poêle, ajouter l'huile, les tomates râpées, l'ail haché, le persil et la coriandre hachée, assaisonner d'épices et laisser cuire pendant 15 minutes en remuant sans cesse jusqu'à ce que les aubergines soient bien écrasées, ajouter les dés de poivrons et laisser mijoter pendant 5 minutes en continuant à remuer. Peut être servi tiède ou froid.

### Kouglof au chocolat



#### Ingrédients :

125 g de beurre  
125 g de sucre  
4 œufs  
25 g de farine  
25 g de féculé  
75 g d'amandes en poudre  
125 g de chocolat noir fondu  
125 g de confiture de fraise  
100 g de chocolat noir râpé  
80 g de crème liquide  
8 amandes émondées et grillées pour la finition

#### Préparation :

Fouetter le beurre avec 75 g de sucre. Ajouter le chocolat fondu, les 4 jaunes d'œufs un par un, la farine et les amandes. Monter les 4 blancs en neige avec 50 g de sucre, puis ajouter la féculé. Incorporer délicatement ces blancs en neige dans la pâte au chocolat.

Verser la pâte dans un moule à kouglof beurré et fariné.

Faire cuire le kouglof au chocolat à 190° C pendant 30 à 45 min. Sortir le gâteau du four dès qu'une lame ressort propre. Démouler et laisser refroidir

Couper, ensuite, le gâteau en 3 horizontalement, étaler de la confiture entre chaque disque et reconstituer le kouglof.

Faire bouillir la crème, la verser sur le chocolat râpé et mélanger.

Glacer le gâteau, puis décorer le dessus avec les amandes émondées.

## NUTRITION

# Maigrir grâce aux pâtes

*Vous connaissez certainement des dizaines de régimes différents où on doit sans cesse se priver. Mais connaissez-vous le régime aux pâtes ? Le régime où on peut se faire plaisir !*

#### Pourquoi les pâtes ?

Les nutritionnistes le disent : les pâtes ne font pas grossir. Alors, surtout, ne culpabilisez pas si

vous en mangez ! Au contraire, les spécialistes affirment que c'est une bonne méthode pour faire un régime. En effet, ce féculent est peu calorique.

En plus, on a tout à y gagner car on se fait plaisir tout en faisant attention à sa ligne ! Maintenant c'est à



vous de jouer et, si vous n'êtes pas une pro des fourneaux, ne vous inquiétez pas : Fusili, coquillettes... il existe pleins de pâtes différentes qui vont vous inspirer pour concocter, en quelques minutes, des recettes simples.

Pas calorique et pas cher, ce régime a tout pour plaire. Surtout lorsqu'on peut le partager en famille ou entre amis. Car, qui n'aime pas les pâtes ?

#### Les raisons d'adopter ce régime aux pâtes :

- On profite des sucres lents, antifringales. Un anti-fringale, lors d'un régime, c'est utile et ça aide ! En effet, les pâtes qui contiennent des sucres lents sont digérées lentement par l'organisme sans augmenter l'hormone de l'appétit (l'insuline). Les pâtes ont donc l'avantage de nous rassasier longtemps.

- On multiplie notre réserve d'énergie car les pâtes sont, comme le pain, pleines de céréales. Finis les coups de

pompe !

- Les pâtes sont excellentes pour le cerveau.

Prises au petit-déjeuner, elles sont un bon carburant pour le cerveau et stimulent notre corps. Ne faites pas pour autant l'impasse sur ce repas familial le soir, car elles favorisent l'endormissement tout en étant bien digérées.

- Enfin, elles contiennent peu de graisse et sont, donc, de superbes alliés minceur.

#### Les clés pour perdre facilement des kilos :

- Diminuez votre part de pâtes si vous mangez des céréales le matin

- Boire beaucoup

- N'ajoutez pas beaucoup de beurre et autres sauces caloriques dans vos pâtes sinon fini le régime !

- Mangez lentement pour bien digérer et éviter la fringale

- Si vous avez un petit creux dans l'après-midi, mangez un fruit

- N'oubliez pas de faire du sport.

## AU JARDIN

# Lutter contre les limaces et les escargots

**M**algré leur rôle important dans le jardin, limaces et escargots sont une véritable calamité pour les jardiniers qui n'ont de cesse de s'en débarrasser. Voici quelques trucs pour vous y aider...

#### Comment procéder ?

- Ne laissez pas traîner de plantes fanées, pourries ou en décomposition qui attirent les limaces.

- Arrosez moins souvent et plus abondamment.

- Arrosez les jeunes plants et les semis en cours avec du purin de limaces. Les gastéropodes sont repoussés par leurs congénères en voie de décomposition.

- Aspergez vos plantations avec des extraits de plantes dont elles ont

horreur (bégonias, cassis...). Pour ce faire, faites macérer feuilles et fleurs deux heures dans 10 litres d'eau.

- Ne laissez pas les limaces devenir adultes. Vous devez les éliminer avant qu'elles ne deviennent adultes et soient en âge de se reproduire.

- Plantez des espèces de plantes peu sensibles (ail, oignon) en bordures du potager.

- Plantez des plantes dont les limaces ont horreur en bordures du potager (moutarde, trèfle, cerfeuil, persil, capucine, pomme de terre, bégonias, cassis). Les rangées doivent avoir une largeur suffisante pour être efficaces.

- Plantez les variétés délicates (salades, choux-fleurs) au milieu.



## Astuces

### Semer les graines d'une façon régulière :



Afin de ne pas semer une trop grosse quantité de graines sur un même petit espace, mélangez-les préalablement à du sable ou à de la terre sèche.

### Planter le basilic au mois de mai :



Plantez le basilic au mois de mai, après les gelées, et arrosez-le abondamment sinon il monte en graines. Se cultive très bien en pot ou au milieu des pieds de tomates.

### Le basilic éloigne les parasites :



Plantez des pousses de basilic entre les pousses de vos tomates. Cette herbe aromatique aurait la vertu d'éloigner certains parasites de manière naturelle.

### Boutures de jasmin :



Prenez des tiges de 30 cm sur de jeunes rameaux tout au long de l'année (excepté en période de floraison), vous les planterez dans un sol léger et humide en les enfonçant des 2/3.

# Mots Croisés N°12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

**Horizontalement :**

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Etain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir

**Verticalement :**

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Etain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel

## SUDOKU N°12 PYRAMIDE N°12

3		7				1		4
		1			5		7	
6	4				2			
	1				6	7		2
9		8	2		3	6		5
2		3	5				9	
			3				1	7
	8		7			5		
7		2				4		9

- 2  Manque de mordant.
- 3 + G  Fait.
- 4 + N  Purement intellectuel dans ce jeu.
- 5 + T  Tsigane.
- 6 + E  Contenant et contenu.
- 7 + L  Hostile aux grands froids.
- 8 + R  Signale un pépin.
- 9 + E  Il n'y manque rien.
- 10 + E  Mal de ventre.
- 11 + L  Alignement pétillant.
- 12 + B  Guerrière.

## SOLUTIONS

- MOTS COISÉS N°11**
- BOUILLANTES\*
  - RUNE\*AN\*H\*AS
  - AI\*\*RIGUEUR\*
  - NETTETE\*\*\*\*O
  - CS\*ES\*\*ESTOC
  - A\*ATTENTION\*
  - ROSIER\*A\*T\*L
  - DUPE\*\*N\*VOEU
  - \*SERVEUSE\*NE
  - \*T\*E\*SEOIR\*U
  - SES\*STERNE\*R
  - B\*\*LIESSE\*NS

**SUDOKU N°11**

9	1	4	7	3	5	2	6	8
8	6	3	2	4	1	7	9	5
2	7	5	8	6	9	3	1	4
3	4	1	5	9	6	8	2	7
7	9	2	3	8	4	1	5	6
5	8	6	1	7	2	9	4	3
4	2	8	6	1	3	5	7	9
6	5	7	9	2	8	4	3	1
1	3	9	4	5	7	6	8	2

- PYRAMIDE N°11**
- CA
  - CAR
  - AREC
  - CARNE
  - ENCART
  - TRANCHE
  - TACHERON
  - CHARRETON
  - TROCHANTER
  - ORCHESTRANT

**Devinette N°12**



Je contiens du sucre sans être sucré. Qui suis-je ?

**DEVINETTE N°11 :** Les larmes, douces quand elles sont de joie et amères quand elles sont de tristesse.

## PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



07h15 : Sabahiat (Télématin)  
10h00 : Fix wa Fox  
10h30 : Wadjeh El Aâdala  
11h10 : Maqamat  
12h00 : Alef Soual  
12h30 : Ibtikarat  
13h00 : Journal télévisé ( édition du 13h)  
13h30 : Luisa Fernanda  
14h40 : Varietes musicales  
15h00 : Documentaire  
16h30 : El-djawal  
17h00 : Aâlem El-hacharat  
17h30 : Mouchahid min aâlem  
18h00 : Journal télévisé ( édition Amazigh)  
18h30 : Afaaq filahia  
19h00 : Ikhetar soualek  
20h00 : Journal télévisé ( édition du 20h)  
21h00 : Treize à la douzaine  
23h00 : Concert de chant



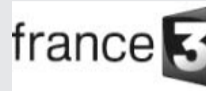
08:30 Téléshopping  
09:20 Le destin de Lisa  
09:40 Le destin de Lisa  
11:05 Météo  
11:10 Beverly Hills, 90210  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Attention à la marche !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Météo  
13:50 Trafic info  
13:55 Les feux de l'amour  
14:55 Justice maternelle

16:45 New York, police judiciaire  
17:35 Ghost Whisperer  
18:30 A prendre ou à laisser  
19:05 La roue de la fortune  
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:38 Courses et paris du jour  
20:39 Météo  
20:40 Trafic info  
20:45 Interpol  
22:05 R.I.S. police scientifique  
23:55 Ça va s'Caue



09:00 Dans quelle éta-gère  
09:05 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:50 C'est au programme  
10:55 Météo  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:50 Emission de solutions  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:45 Soyons clairs  
13:50 Météo  
13:55 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:15 Le Renard  
17:20 Paris sportifs  
17:25 Rex  
18:10 CD'aujourd'hui  
18:15 En toutes lettres  
19:00 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Fred et Jamy à la découverte

des défenses de l'organisme  
19:50 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Soyons clairs  
20:33 Météo  
20:35 A vous de juger  
23:05 Eclats de croquette  
23:10 Infrarouge



08:40 C'est pas sorcier  
09:10 Des histoires et des vies  
10:05 Côté maison  
10:40 Côté cuisine  
11:15 Plus belle la vie  
11:40 Consomag  
11:45 Le 12/13  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Nous nous sommes tant aimés  
13:30 En course sur France 3  
13:45 Inspecteur Derrick  
14:50 Keno  
15:00 Questions au gouvernement  
16:05 Nous nous sommes tant aimés  
16:35 Culturebox  
16:40 Slam  
17:05 Un livre un jour  
17:15 Des chiffres et des lettres  
17:50 Questions pour un champion  
18:25 Fred et Jamy à la découverte des défenses de l'organisme  
18:35 18:30 aujourd'hui  
18:45 19/20 Edition nationale  
18:50 Edition régionale et locale  
19:00 Journal régional  
19:28 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport

20:10 Plus belle la vie  
20:35 Selon Charlie



22:30 Météo  
22:32 La minute épique  
22:35 Soir 3  
23:00 Ce soir (ou jamais !)



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:50 Forêts vierges d'Europe  
20:35 Le vent se lève



22:35 Latin Music USA  
23:30 One Shot Not



08:35 M6 boutique  
09:50 Météo  
09:55 Absolutment stars  
11:10 Un gars, une fille  
11:40 Charmed  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
12:50 Charmed  
13:40 Météo  
13:45 Légitimes défenses  
15:35 Au fil de l'amour  
17:20 Ma famille d'abord  
17:50 Un dîner presque parfait  
18:50 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Un gars, une fille  
20:40 Lie to Me  
21:30 Lie to Me  
23:05 Enquêtes extraordinaires



09:00 Morandini !  
10:10 Bien-être  
11:10 A vos recettes  
11:50 24h people  
12:30 Drôles de dames  
13:25 Le Flash  
13:35 Maigret  
17:00 Les perles  
18:35 Le Flash  
18:40 Morandini !  
19:45 Mission impossible, 20 ans après  
20:40 La manière forte  
22:40 Le talisman

## PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



07h30 : Sabahiat (Télématin)  
10h00 : Fix wa Fox  
10h30 : Wadjeh El Aâdala  
11h15 : Emission UFC  
12h45 : Journal télévisé ( édition du 13h)  
13h30 : Prière du vendredi  
14h00 : Fadhaa El-Djournouâ  
15h00 : Emission Antoum Aydhan  
16h00 : Aâlem sayarat  
17h30 : Journal télévisé ( édition Amazigh)  
17h45 : Mina malaib  
18h45 : Fatawa aâla hawa  
20h00 : Journal télévisé ( édition du 20h)  
21h00 : Film le jour du KO  
22h45 : Gala



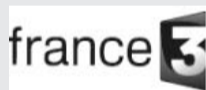
08:30 Téléshopping  
09:20 Le destin de Lisa  
09:40 Le destin de Lisa  
11:05 Météo  
11:10 Beverly Hills, 90210  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Attention à la marche !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Météo  
13:50 Trafic info  
13:55 Les feux de l'amour  
14:55 Justice maternelle  
16:45 New York, police judiciaire  
17:35 Ghost Whisperer

18:30 A prendre ou à laisser  
19:05 La roue de la fortune  
19:50 Là où je t'emmènerai  
19:55 Météo  
20:00 Le journal  
20:30 Le quiz de la biodiversité  
20:35 Courses et paris du jour  
20:37 Météo  
20:40 Trafic info  
20:45 Koh-Lanta, le choc des héros  
22:35 Koh-Lanta, le choc des héros  
23:20 L'amour est aveugle



09:00 Dans quelle éta-gère  
09:05 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:50 C'est au programme  
10:55 Météo  
11:00 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:50 Emission de solutions  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:48 Soyons clairs  
13:50 Météo  
13:55 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:15 Le Renard  
17:15 Point route  
17:20 Paris sportifs  
17:25 Rex  
18:10 CD'aujourd'hui  
18:15 En toutes lettres  
18:55 Point route  
19:00 N'oubliez pas les paroles

19:45 Fred et Jamy à la découverte des défenses de l'organisme  
19:50 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Comble de rêve  
20:33 Météo  
20:35 Marion Mazzano  
21:25 Marion Mazzano  
22:20 Marion Mazzano  
23:10 Eclats de croquette  
23:15 Vous aurez le dernier mot !



08:40 C'est pas sorcier  
09:10 Des histoires et des vies  
10:05 Côté maison  
10:40 Côté cuisine  
11:15 Plus belle la vie  
11:40 Consomag  
11:45 Le 12/13  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Nous nous sommes tant aimés  
13:35 Inspecteur Derrick  
14:25 Keno  
14:30 L'inspecteur Frost  
16:05 Nous nous sommes tant aimés  
16:35 Culturebox  
16:40 Slam  
17:10 Un livre un jour  
17:15 Des chiffres et des lettres  
17:50 Questions pour un champion  
18:25 Fred et Jamy à la découverte des défenses de l'organisme  
18:30 18:30 aujourd'hui  
18:45 Le 19/20 édition nationale  
18:50 Edition régionale et locale

19:00 Journal régional  
19:28 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Thalassa : Dans les îles Eparses



22:25 Météo  
22:28 La minute épique  
22:30 Soir 3  
22:55 Vie privée, vie publique, l'hebdo



19:00 Arte Journal  
19:30 Giordano hebdo  
19:50 Forêts vierges d'Europe  
20:35 Jeux pervers  
22:05 Secrets de plantes  
22:50 Zanzibar musical club



08:35 M6 boutique  
09:50 Météo  
09:55 Absolutment stars  
11:10 Un gars, une fille  
11:40 Charmed

12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
12:50 Charmed  
13:40 Météo  
13:45 Légitimes défenses  
15:35 Au fil de l'amour  
17:20 Ma famille d'abord  
17:50 Un dîner presque parfait  
18:50 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Un gars, une fille  
20:40 N.C.I.S.



10:10 Bien-être  
11:10 A vos recettes  
11:50 24h people  
12:30 Drôles de dames  
13:25 Le Flash  
13:35 Maigret  
17:00 Les perles  
18:35 Le Flash  
18:40 Morandini !  
19:45 Mission impossible, 20 ans après  
20:40 Les perles  
22:30 Les perles du Net



Directrice de la publication :  
**Saida Azzouz**  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :  
**Sihem Henine**  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : **Reda Mehigueni**

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53  
Bureau de Annaba  
24 rue Med Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 02100007130000214 clé 16  
CCP : 37 22 55 clé 54  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## L'ENRS et le RFI signe à Paris un accord de coopération

Un accord de coopération entre l'Entreprise nationale de radio sonore (ENRS) et le groupe Radio France International (RFI) a été signé, hier, à Paris, par les responsables de ces deux établissements, MM. Tewfik Khelladi et Alain Duplessis de Pouzilhac. Cet accord porte sur un échange de programmes de sons (free sound), notamment, entre la chaîne nationale 1 et Monte-Carlo Doualiya pour "faire face à une actualité politique, culturelle et sportive", un échange d'expertise dans les différents métiers, éditoriaux et techniques, liés à la production et à la gestion des contenus sur tous les supports de diffusion. Les deux parties ont convenu d'organiser à Alger des ateliers de formation au profit des journalistes et producteurs de la Radio nationale sur les thèmes de l'interactivité en radio, la gestion d'une rédaction numérique et l'habillage artistique sonore pour une antenne de radio. L'accord porte également sur un



échange d'expériences en matière de numérisation au profit du personnel de la Radio nationale chargé de cette mission. Des formations sur l'exploitation du système numérique "Netia" et sur les techniques d'archivage et de stockage en ligne en mode numérique sont prévues en France et à Alger. D'autre part, le document paraphé prévoit une assistance technique entre les deux établissements, des échanges de visites et une mission d'information en France dans les domaines du multimédia et du Net.

## Jumelage prochain entre des institutions algérienne et européenne

Plusieurs institutions et organismes publics seront jumelés avec leurs homologues européens à la fin septembre, à la faveur du Programme d'appui à la mise en oeuvre de l'Accord d'association Algérie-UE (P3A-1), a indiqué hier à Alger le directeur de ce programme, M. Aïssa Zelmati. S'exprimant lors d'un point de presse, M. Zelmati a expliqué que ces jumelages, qui constituent une "véritable opportunité de transfert de savoir-faire" en faveur des institutions algériennes, concerneront notamment la

Direction générale des impôts (DGI), l'Algérienne des Eaux (ADE), l'Agence nationale de la normalisation (Inanor), la Direction de la concurrence (ministère du Commerce), et l'Agence nationale de l'artisanat. A cet effet, des ateliers de réflexion ont été organisés par ce programme dans le but de finaliser les contrats des trois premiers jumelages avant la fin septembre: DGI et son homologue française DGFI, l'ADE et un établissement belge et les Agences de normalisation avec un consortium franco-allemand.

## Un homme meurt électrocuté à Draâ El-Mizan (Tizi-Ouzou)

Âgé de cinquante-quatre ans, père de dix enfants, Ahmed K. est décédé hier victime d'une électrocution. L'incident s'est produit dans la localité de Draâ El-Mizan, cinquante kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, plus exactement à Ain-Zaouia. C'est l'unité de la Protection civile de Tizi-Ouzou qui a rendu publique,

hier, l'information. La même source a indiqué que le drame est survenu au moment où il intervenait sur un lampadaire au niveau du village de Boufharma, dans la même région. Le corps de la victime a été transporté, par les éléments de la Protection civile, vers l'hôpital Krim-Belkacem de Draâ El-Mizan.

## La secrétaire d'Etat italienne aux Affaires étrangères lundi à Alger

La secrétaire d'Etat italienne aux Affaires étrangères, Stefania Craxi effectuera, lundi, une visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, indique hier, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette visite s'inscrit dans le cadre des "concertations politiques régulières" entre les deux pays instituées par le Traité d'amitié, de bon voisinage et de

coopération signé à Alger, en janvier 2003, à l'occasion de la visite effectuée par le président de la République italienne, Carlo Azeglio Ciampi, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ajoute la même source. Les entretiens qu'aura Mme Craxi avec M. Messahel porteront sur "les relations bilatérales ainsi que sur les questions politiques régionales et internationales d'intérêt commun", précise le communiqué.

## L'Onusida réitère son intérêt à développer "davantage" la coopération avec l'Algérie

Le directeur général adjoint de l'Onusida, M. Paul De Lay, a réitéré "l'intérêt" de cette agence onusienne à développer "davantage" la coopération avec l'Algérie, indique, hier, un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la L'ors d'un entretien avec la délégation algérienne, conduite par le ministre de la Santé, Saïd Barkat, en marge des travaux de la 63<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé, organisée du 17 au 21 mai à Genève, le responsable onusien s'est félicité du "rôle de leadership de l'Algérie dans la région, grâce, notamment, aux efforts qu'elle fournit par ses propres moyens".

M. De Lay a relevé que ces efforts ont pour objectif de "mettre en place une réponse intersectorielle avec l'implication active de la société civile, y compris les personnes atteintes du VIH (PVH) dans différents domaines de la réponse à la maladie, comme la prévention, le dépistage, les soins et l'appui...". De son côté, la partie algérienne a rappelé que "la question du VIH/SIDA fait partie des priorités et qu'elle a bénéficié et bénéficie toujours d'un engagement au plus haut niveau de l'Etat", permettant "la mobilisation des ressources nécessaires pour assurer l'implication de toutes les parties prenantes qu'elles soient gouvernementales ou non".

## Un nouveau fléau à Ghaza : les générateurs au fioul qui tuent

PAR PATRICK MOSER

À Ghaza, où les stigmates de la guerre sont toujours visibles, un nouveau danger a fait son apparition : les générateurs d'électricité au fioul "made in China", qui ont tué plus de cent Palestiniens en moins de dix-huit mois.

Pour faire face aux fréquentes coupures de courant, les Ghazaouis se sont rués sur ces engins ramenés d'Egypte par les tunnels de contrebande souterrains qui traversent la frontière entre les territoires palestinien et égyptien. Mais si ces générateurs fabriqués en Chine ont amené un peu de lumière aux Ghazaouis, régulièrement confrontés à des coupures d'électricité pouvant durer jusqu'à six heures de suite, ils ont aussi endeuillé de nombreuses familles.

"Des gens ont été tués en les allumant pendant qu'ils fumaient une cigarette, ou bien ils ne se sont pas rendu compte des risques d'émissions de monoxyde de carbone", affirme Karl Shembri, de l'ONG Oxfam, qui tente d'apprendre aux Ghazaouis comment utiliser les machines en toute sécurité. L'an dernier, quatre-vingt-sept personnes sont mortes dans des incendies provoqués par des générateurs ou asphyxiées par des émissions de monoxyde de carbone, selon Mouawia Hassanein, le chef des services d'urgence de la bande de Ghaza. Vingt-trois autres ont été tuées au cours des quatre premiers mois de 2010. Nassim Abou Jamei, 48 ans, a perdu trois de ses six enfants dans un incendie provoqué par une fuite de fioul stocké dans sa cuisine et destiné à un générateur. Les trois autres enfants ont été blessés. Enaam Abou Nada et sa fille de 20 ans ont échappé de peu à la mort.

Par une nuit de février, elles se trouvaient, porte fermée, dans leur sous-sol où un générateur était en marche. Quelques heures plus tard, la fille de Mme Abou Nada s'évanouit. Elle-même lutte pendant vingt longues minutes pour se lever. Son mari fait alors irruption et les emmène d'urgence à l'hôpital.

"Aujourd'hui nous allons très bien, grâce à Dieu, et nous faisons passer un message très important : nous disons à tout le monde de ne jamais utiliser un générateur dans un local fermé ou près d'une flamme", témoigne Mme Abou Nada. Oxfam a distribué vingt mille brochures à des hôpitaux, écoles et autres lieux publics, qui indiquent la procédure à suivre pour une utilisation sans risque des générateurs.

Les coupures sont loin d'être nouvelles dans l'enclave, mais elles ont été particulièrement fréquentes cette année, augmentant la demande pour ces générateurs relativement bon marché. Pour le mouvement islamiste Hamas, qui a pris le contrôle de la bande de Ghaza en juin 2007, c'est Israël qui est responsable de cette situation, en imposant au territoire un blocus renforcé ces derniers mois par la décision de l'Egypte de garder sa frontière avec Ghaza fermée quasiment en permanence.

Depuis que le Hamas est au pouvoir, l'Etat hébreu a limité la quantité de fioul industriel destiné à la bande de Ghaza, ce qui a contraint la seule centrale électrique du territoire à diminuer drastiquement sa production de courant.

Israël affirme de son côté que les problèmes de la centrale électrique ont été provoqués par des rivalités interpalestiniennes, entre l'Autorité palestinienne, basée à Ramallah (Cisjordanie), et le Hamas à Ghaza. Mounir Abou Hissera, patron d'un restaurant-poissonnerie à Ghaza, reste inquiet. "Les coupures de courant nous font perdre beaucoup d'argent", dit-il. Avant de fermer la nuit, il remplit ses congélateurs de glace, mais tous les poissons ne résistent pas.

"J'essaie de ne pas stocker trop de poissons parce que je ne sais pas combien de temps durera la coupure. Parfois ça dure huit heures, parfois douze, parfois même vingt-quatre", assure-t-il.

P. M./AFP



Si ces générateurs fabriqués en Chine ont amené un peu de lumière aux Ghazaouis, régulièrement confrontés à des coupures d'électricité pouvant durer jusqu'à six heures de suite, ils ont aussi endeuillé de nombreuses familles.



## Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

## Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 3h22	Fadjr : 3h25	Fadjr : 3h29	Fadjr : 3h33	Fadjr : 3h42	Fadjr : 3h57	Fadjr : 4h02	Fadjr : 4h08
Dohr : 12h26	Dohr : 12h29	Dohr : 12h31	Dohr : 12h37	Dohr : 12h45	Dohr : 12h56	Dohr : 13h00	Dohr : 13h02
Asr : 16h16	Asr : 16h19	Asr : 16h20	Asr : 16h27	Asr : 16h35	Asr : 16h45	Asr : 16h48	Asr : 16h49
Maghreb : 19h34	Maghreb : 17h37	Maghreb : 19h38	Maghreb : 19h45	Maghreb : 19h53	Maghreb : 20h02	Maghreb : 20h05	Maghreb : 20h06
Icha : 21h16	Icha : 21h19	Icha : 21h18	Icha : 21h26	Icha : 21h34	Icha : 21h42	Icha : 21h44	Icha : 21h43

XI<sup>e</sup> FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN

## Spectacle de danses et cinéma italien au menu

Dans le cadre du 11<sup>e</sup> Festival culturel européen, initiative née de la collaboration entre l'Institut culturel italien et l'ambassade d'Italie et la délégation de l'Union européenne en Algérie, un spectacle de danses sous le thème "Aladin 2010" sera donné demain à 19h à la salle Ibn Zeydoun de Riad El-Feth à Alger et dimanche 23 mai au théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba. Le spectacle "Aladin 2010" se joue en un seul acte et quatre tableaux. Il est interprété par la compagnie Astra Roma Ballet, la chorégraphie est Daniela Megna et Diana Ferrara. La compagnie Astra Roma Ballet a été créée en 1985 par Diana Ferrara, première danseuse étoile du théâtre de

l'Opéra de Rome, avec le but de former et présenter de jeunes talents dans la danse capables d'interpréter différents styles chorégraphiques. L'Astra Roma Ballet a désormais à son actif plus de six cents représentations dans les grands théâtres italiens, dans les Festivals ainsi qu'à l'étranger (Canada, Etats-Unis, Sénégal, Royaume-Uni, Allemagne, Suisse, Tunisie, Maroc, Guatemala, Panama, Espagne, Syrie, Corée du Sud et Hongrie). En outre lundi 24 mai il sera procédé à la projection à la salle Ibn Zeydoun à Riad El-Feth à Alger du film-documentaire italien *Terra Madre* d'Ermanno Olmi, inspiré par le réseau de Terra Madre des communautés de la nourriture. **R. CH.**

FOOTBALL- CHAMPIONNAT DIV "UNE"- MISE À JOUR

### L'ESS tenue en échec, la JSK trébuché

L'Entente de Sétif a fait match nul face à l'ASO Chlef sur le score de trois buts partout. Cette rencontre compte pour la mise à jour du championnat d'Algérie de D I. Cela lui permet de réduire l'écart d'un point face au leader, le MCA. Les buts chélifiens ont été marqués par Soudani auteur d'un doublé (36', 64') et Mohamed Rabah (71), alors que l'ES Sétif a inscrit ses buts par Hemani (20'), Mekoui

(65' csc) et Metref (79'). Le second match de mise à jour a mis aux prises la JS Kabylie et le MSP Batna. La victoire est revenue aux locaux qui se sont imposés sur le score étriqué de un but à zéro. Le but de la victoire a été l'œuvre de Gil (23').

**S. B.**

#### Résultats:

ASO Chlef - ES Sétif 3-3  
MSP Batna - JS Kabylie 1-0

## Les élèves de la 4ème APA de l'école "Les Glycines" au siège du Midi Libre

Hier après-midi, le siège du journal *Midi Libre* a, une fois encore, été égayé par la présence des élèves de l'école "Les Glycines" de Bouzaréah. Ceux de la 4ème APA. Deux jours auparavant nous avons reçu dans notre rédaction leurs camarades de la 4ème AP B et C comme nous l'avons signalé dans nos précédentes éditions. Dans l'une d'elles, nous avons annoncé par inadvertance, avoir reçu les élèves de «CM1B» au lieu de la 4ème APB. Dont acte ! Très studieux, vêtus de beaux uniformes les filles et les garçons de cette autre classe de l'école les Glycines de Bouzaréah ont fait connaissance avec l'ensemble de l'équipe du *Midi Libre* et avec les rudiments de la fabrication d'un journal. C'était la première question posée par une élève à peine le seuil du journal franchi. Comment fabrique-t-on un journal ? Puis c'est l'avalanche, des questions il en a "plu", hier sur les journalistes, les correcteurs, la secrétaire de rédaction et la rédactrice en chef qui ont tenté tant bien que mal de répondre aux interrogations souvent très pertinentes des enfants. Autour de Ryad, notre responsable de la photothèque, les enfants se sont agglutinés pour ne rien rater du processus de la recherche, du choix et du traitement de la photo. Il en a été de même autour d'Allilou, le monteur des pages sports, qui au moment du passage des élèves



Ph. / Midi Libre

esquissait la page, pour notre édition d'aujourd'hui, consacrée aux Verts. Les Verts la passion des gamins, il a suffi de dire équipe nationale, et des avis ont fusé de partout. Comme leurs camarades de la 4ème AP B et C, ceux de la A connaissent tout du parcours des capés de Saâdane. Et comme leurs camarades ils ont tous craqué devant Sidou notre caricaturiste, qui prépare une exposition et qui s'est fait un plaisir de montrer aux invités du journal et à leur patiente accompagnatrice quelques-uns de ses croquis, notamment ceux exécutés au lendemain du fameux match Egypte-Algérie. Les élèves des trois classes de la 4ème AP auront à faire une rédaction sur la visite éducative qu'ils ont effectuée au siège de notre quotidien d'information. *Le Midi Libre* s'est engagé à publier la meilleure dissertation de chaque classe. Alors à vos plumes ! **L. B.**